



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la culture et de l'éducation**

Le mardi 28 avril 2015 — Vol. 44 N° 11

Étude des crédits du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche (2) : volet
Formation professionnelle

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la culture et de l'éducation

Le mardi 28 avril 2015 — Vol. 44 N° 11

Table des matières

Formation professionnelle
Discussion générale

1

Intervenants

Mme Filomena Rotiroti, présidente

M. François Blais
M. Dave Turcotte
M. David Birnbaum
M. Alexandre Iracà
M. Jean-François Roberge
M. Jean Boucher
Mme Manon Massé
Mme Carole Poirier

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en matinée et en après-midi pour l'étude des crédits du ministère de la Culture et des Communications. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.
Les crédits du volet Développement du loisir et du sport du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont été étudiés à la Commission de l'aménagement du territoire le 24 avril 2015.

Le mardi 28 avril 2015 — Vol. 44 N° 11

**Étude des crédits du ministère de l'Éducation, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2) :
volet Formation professionnelle**

(Dix-neuf heures trente-deux minutes)

La Présidente (Mme Rotiroti) : Alors, bonsoir. À l'ordre, s'il vous plaît!

La Commission de la culture et de l'éducation reprend ses travaux. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Formation professionnelle des crédits budgétaires du portefeuille Éducation, Enseignement supérieur et Recherche pour l'exercice financier 2015-2016.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplaçants?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Hivon (Joliette) est remplacée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).

Formation professionnelle

Discussion générale

La Présidente (Mme Rotiroti) : Étant donné qu'une période de deux heures est prévue pour ce volet, il n'y aura pas de remarques préliminaires. Nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ de 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

Alors, nous avons débuté à l'heure, à 19 heures, alors on va terminer à 21 h 30.

Alors, je suis prête à céder la parole à l'opposition officielle, et le porte-parole du... M. Turcotte, le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci, Mme la Présidente. Donc, merci beaucoup, M. le ministre — et toute son équipe — d'être présent avec nous ce soir, aux députés du gouvernement, les députés de la deuxième opposition ainsi que la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Comme je n'ai pas beaucoup de temps, je vais poser des questions quand même assez courtes, mais en même temps j'aimerais aussi pouvoir avoir différents échanges, mais en même temps respecter un peu aussi, là, le fait qu'on n'a pas beaucoup de temps dans l'opposition pour poser nos questions. Et on a beaucoup de questions, c'est un sujet passionnant.

Ma première question, M. le ministre, vous ne serez pas surprise, Mme la Présidente, ma question au ministre, c'est concernant les centres d'éducation populaire. J'aimerais entendre de la part du ministre : Où en sommes-nous dans ce dossier?

Je sais que différents échanges ont eu lieu. Je rappelle aussi au ministre que la date du 31 mai est une date importante pour les centres d'éducation populaire. Les centres d'éducation populaire de Montréal attendent des réponses depuis plusieurs semaines, plusieurs mois. Je pourrais peut-être même dire avec des s parce qu'il y en a beaucoup. Beaucoup d'interventions ont été faites. Vous avez même abordé la question vous-même en commission... à la période de questions, mais aussi votre prédécesseur, M. Bolduc, on a eu une rencontre avec ma collègue députée d'Hochelaga-Maisonneuve, avec notre collègue aussi de Sainte-Marie—Saint-Jacques, le maire de Montréal aussi a pris position sur ce sujet.

Donc, j'aimerais avoir, de votre part — parce qu'on avait beaucoup d'indications de la part de votre prédécesseur, mais là maintenant que vous êtes le nouveau ministre en titre — où est-ce que vous en êtes dans ce dossier pour les centres d'éducation populaire, qui attendent une réponse impatiemment?

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, je vous remercie, M. le député, pour la question. Tout d'abord, effectivement, là, ce qui s'est passé avec les centres d'éducation populaire... et on sait bien, l'appui est important. Vous avez raison de dire : Le maire de la ville de Montréal... Les collègues de tous partis confondus, d'ailleurs, hein, ont appuyé la recherche d'une solution.

Donc, la commission scolaire de Montréal a décidé de mettre fin au bail qui les liait, là, disons... aux baux, pardon, qui les liaient aux centres. Il y avait des enjeux, notamment, de vétusté des lieux et les enjeux financiers aussi, probablement, pour la commission scolaire de Montréal, qui les supportait, finalement, implicitement, là.

Donc, mon prédécesseur a travaillé sur le dossier. Il y avait un projet, là, qui avait déjà été discuté. J'ai pris connaissance de ce projet, j'en ai discuté avec la commission scolaire de Montréal il y a maintenant à peu près deux semaines, et ils me sont revenus avec une autre proposition. Donc, je peux déjà vous dire — puis je peux dire aux gens, là, qui nous écoutent aujourd'hui — que les activités des centres vont continuer, là, le 1er juin et par la suite. Donc, ces activités-là ne sont pas remises en question.

La proposition que l'on a en ce moment, que l'on étudie avec la commission scolaire de Montréal, c'est de prolonger d'un an les baux actuels. Il y a des enjeux au niveau du financement, parce qu'une fois qu'on a dit ça... Et il faut regarder du côté des lieux, est-ce qu'il faut les sécuriser, etc. Donc, il y a une évaluation qui est faite en ce moment. Il y a aussi une évaluation qui est faite pour les coûts que vont devoir absorber les centres.

Donc, on est aussi en discussion là-dessus, mais c'est vraiment le scénario qui nous plaît, pour différentes raisons. La principale raison, c'est que ça nous permet de regarder l'ensemble, là, des possibilités. Le ministère a été mis devant, disons, une décision, là, de la CSDM de mettre fin aux baux. Il fallait trouver une solution rapidement. La solution qui avait été trouvée, elle coûtait assez cher : c'était tout près de 14 millions ou 12 millions de dollars en investissements, plus aussi un financement de maintien qui devait être dégressif sur trois ans, et ensuite les centres devaient prendre en charge l'entièreté des coûts, et c'est cet élément-là que je trouvais plus fragile dans la proposition. Donc, l'année que l'on va chercher, là, grâce à la proposition de la CSDM, va nous permettre de travailler davantage. On va mettre sur pied un comité de travail, ministère et centres, pour voir exactement quelle est la meilleure solution pour eux à long terme.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Mme la Présidente, j'ai devant moi un rapport de recherche, hein, qui a été produit par le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal. Le titre est assez clair, quand même, là, *La pertinence des centres d'éducation populaire de Montréal*. Cette étude, qui est très intéressante... Si vous ne l'avez pas lue, M. le ministre, je vous invite à la lire. Ce serait une des premières lectures à mettre sur votre table de chevet, puis la lire. Vous allez voir que vous ne vous endormirez pas beaucoup parce que c'est très intéressant, ce que les centres d'éducation populaire font à Montréal.

Mais, au-delà de ce que vous m'avez dit, moi, je ne suis pas plus rassuré, là, puis il y a les centres d'éducation populaire qui sont ici, les six centres, là, des représentants qui sont ici aujourd'hui, qui ont fait la route de Montréal jusqu'à Québec pour être davantage rassurés. Vous nous dites : Possiblement un renouvellement d'un an, des études sur les coûts pour le maintien des bâtisses. Vous avez parlé d'un comité de travail, de réflexion. Moi, je n'ai toujours pas plus d'assurance que les centres vont pouvoir continuer leur travail. C'est facile, espérer qu'au 1er juin ils puissent continuer, mais c'est dans la certitude qu'on va pouvoir confirmer qu'au 1er juin les centres vont pouvoir continuer à offrir des services qui sont importants et significatifs pour la population de Montréal.

M. Blais : Je n'ai peut-être pas été...

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Oui, pardon. Je n'ai peut-être pas été assez clair. Ils vont continuer, au 1er juin, leurs activités. On est en train de discuter, disons, de détails des arrangements. La CSDM, ça lui plaît, là, c'est elle-même qui a fait cette proposition-là. On est en train de parler, là, d'arrangements financiers qui sont, disons... qui reposent sur des faits objectifs. Donc, je ne suis pas tellement inquiet, là, qu'il y aura un arrangement.

La raison pour laquelle je veux les rencontrer tout à l'heure, les représentants qui sont ici aujourd'hui, c'est pour les entendre, eux, pour voir comment ils voient cet arrangement-là et surtout comment ils voient l'entreprise d'évaluer, là, pour la prochaine année, là, la meilleure solution pour eux à long terme.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : En même temps, je comprends que vous voulez entendre les gens des centres d'éducation populaire. C'est noble de vouloir les entendre, mais en même temps il faut aussi avoir un message à leur transmettre.

Donc, de votre part, comme ministre... Votre prédécesseur, M. Bolduc, lors d'une rencontre ici, à l'Assemblée nationale, avec les groupes, on avait même sorti dehors à les rencontrer, les participants qui étaient dehors devant l'Assemblée nationale, qui nous avaient remis une belle carte postale. Il y avait un message de la part de M. Bolduc, le ministre Bolduc à l'époque, qui était assez clair et assez ferme. De votre part, le message qui sera transmis aux groupes, c'est quoi?

• (19 h 40) •

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Donc, je n'étais pas à cette rencontre-là, donc je ne suis pas au courant.

M. Turcotte : Je comprends, parce que vous n'étiez pas le ministre à ce moment-là.

M. Blais : Oui, je n'étais pas au courant du message, etc., on va m'en parler tout à l'heure. L'important, c'est qu'ils puissent continuer leurs activités, tout le monde est d'accord là-dessus, ici, je pense, autour de la table. L'important, c'est qu'ils puissent continuer leurs activités, c'est qu'on puisse aussi sécuriser les lieux, s'il y a des enjeux de sécurité, ça, c'est clair, et ensuite c'est d'envisager l'avenir, donc de trouver un modèle qui est un modèle viable, c'est-à-dire un modèle qui est viable du point de vue du logement, où est-ce qu'ils vont loger, mais aussi un modèle qui est viable du point de vue économique, comment ils vont faire pour se débrouiller, qui va les financer dans les prochaines années. Et ce modèle de... c'est l'élément, peut-être, le plus important que je veux discuter avec eux, sur ce modèle de viabilité là, comment ils voient les choses, comment on peut les aider aussi à atteindre leurs objectifs.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : On sait aussi que, bon, il y a la question des locaux, mais il y a aussi la question du financement, hein, pour la mission des centres d'éducation populaire. Est-ce que vous allez aussi leur proposer un quelque chose, ce soir, pour le financement? Parce que, si... admettons qu'il y a une entente avec la commission scolaire — vous avez mentionné — pour les renouveler, les baux, pour un an, ça prend aussi de l'argent pour faire fonctionner les centres d'éducation populaire.

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Oui, donc, sur ce point-là, je vais être très, très prudent, hein, d'ailleurs, parce que ce que je comprends — on va en discuter ce soir — c'est que les centres eux-mêmes ont des perspectives par rapport à cette question-là de financement. Alors, est-ce que l'enjeu, c'est un enjeu de transition, de financement de transition? Est-ce que c'est un enjeu de financement à long terme? Comment ils voient les choses? Je veux les entendre là-dessus, ce soir, là, pour voir quels sont les besoins, mais je ne peux pas, aujourd'hui, là, sans avoir compris la nature des besoins, là, m'avancer plus que ça.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Je peux comprendre la prudence du ministre. En même temps, ça fait plusieurs semaines, plusieurs mois que le premier ministre vous ait fait confiance pour vous nommer comme ministre de l'Éducation et Enseignement supérieur et les autres dossiers. Je sais aussi qu'il y a eu des échanges entre le ministère et les centres d'éducation populaire, je sais aussi qu'il y a eu des échanges entre votre cabinet et les centres d'éducation populaire. Donc, je suppose, malgré le changement de ministre, que vous êtes, ou votre équipe, quand même assez au courant des demandes et des besoins des centres d'éducation populaire. Ce n'est pas une nouvelle, là, pour le ministère, ça fait des mois et des mois que, dans la revue de presse, on peut voir... À différents moments, j'ai eu l'occasion de poser des questions à l'Assemblée nationale sur cet enjeu, ma collègue d'Hochelaga-Maisonneuve a aussi parlé avec vos équipes, notre collègue de Sainte-Marie—Saint-Jacques aussi, dernièrement, vous a posé une question à l'Assemblée.

Donc, moi, j'entends ce que vous me dites, là, mais il y a des questions de base, là. L'électricité, le téléphone, l'Internet, tout ça, en ce moment, là, était assumé par la commission scolaire de Montréal, les locaux, les baux. Je comprends, vous dites qu'on renouvelle pour un an les frais de fonctionnement. Ça prend quand même de l'argent pour faire fonctionner ces centres-là. Je comprends que vous voulez être prudent, mais en même temps on est pas mal dans le «crunch», là. On est dans ce qu'on appelle l'étude des crédits, puis on parle de l'argent du ministère, puis on est pas mal là-dedans, là.

Donc, moi, j'aimerais savoir, vous, c'est quoi, votre vision des choses comme ministre. Vous êtes le ministre de l'Éducation. C'est quoi, votre vision des choses, puis comment vous voyez ça, les groupes, les centres d'éducation populaire? On connaît pas mal leur position, puis je crois que vous la savez pas mal, mais en même temps j'aimerais savoir la vôtre.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre.

M. Blais : Oui, alors, merci beaucoup, là. Il y a deux éléments, on l'a mentionné tout à l'heure : il y a la question de les loger, hein, dans un endroit qui est sécuritaire et il y a la question d'absorber les coûts. Je pense que notre collègue, là, parle, hein, des coûts de base, un peu, là, d'avoir une structure, du chauffage, des coûts de base qui étaient assumés, disons, implicitement, là, par la CSDM jusqu'ici. La CSDM a décidé de se retirer. Alors, moi, ce que je vous dis aujourd'hui, puis ce que je vais dire aux groupes tout à l'heure quand je vais les rencontrer, c'est que leur activité va se continuer le 1er juin. Donc, on va trouver la formule de financement qui va permettre à ces activités-là de se continuer. Puis je suis très au courant, vous avez raison de le dire, d'un certain nombre de coûts qui étaient assumés auparavant par la CSDM et que la CSDM ne veut plus assurer, donc, si je m'engage auprès d'eux à ce qu'ils puissent poursuivre leurs activités, je m'engage aussi à trouver une solution, là, avec eux.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Bon, j'aimerais continuer à poser des questions sur les centres d'éducation populaire, mais malheureusement j'ai seulement deux blocs de 15 minutes, et les questions ne manquent pas. Mais j'ai une autre question qui a un lien, c'est la politique d'éducation des adultes, parce que, bon, c'est assez important. La politique date de 2002, venait à échéance en 2007. On est rendus en 2015, et il n'y a toujours pas de nouvelle politique. Et à la question sur les échéanciers pour réévaluer la politique d'éducation des adultes, qu'on vous a posée à la question écrite, la réponse, c'est : «Cette question fait référence à la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue publiée en 2002. Cette politique a pris fin en 2007.» Ça, on sait ça, mais il arrive quoi, là, avec la politique d'éducation des adultes?

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Donc, effectivement, la politique date de 2002. Elle n'a pas été changée, là, elle n'a pas été soumise à une évaluation, disons, forte, là. C'est-à-dire qu'on voit parfois des évaluations qui sont de nature administrative,

les dépenses ont été faites dans tel secteur, par telle personne, par tel groupe, etc., mais il n'y a pas eu d'évaluation comme telle, là, du point de vue de l'efficacité des programmes et de l'efficacité des investissements que l'on fait.

Donc, ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est que — bon, je suis ministre depuis deux mois, donc on a pas mal de dossiers — ce dossier-là va procéder, suite à une évaluation assez rigoureuse, hein, de ce que l'on a fait et de ce que l'on a réussi, hein? Moi, ce qui m'intéresse de voir, c'est les gens, là, que l'on a aidés dans ces secteurs-là, ils sont passés par quoi, et les résultats, qu'est-ce que ça a donné, hein? Parce qu'on a des chiffres parfois qui sont alarmants sur, disons, les progrès, là, de l'analphabétisme au Québec. Donc, est-ce qu'on a les bonnes mesures, hein? Est-ce qu'on a été efficaces? Et, pour le moment, je n'ai pas ces évaluations-là.

Donc, il y aura politique, éventuellement, quand on aura trouvé une façon d'évaluer ce qui a été fait ces dernières années et est-ce que les résultats sont probants ou est-ce qu'il faut changer complètement notre approche. En ce moment, je trouve que, sur ces questions, il y a peut-être un peu trop de volontarisme et pas assez de rigueur pour évaluer, là, hein, de façon, là, disons, méticuleuse, là, les résultats et les progrès. Donc, c'est à peu près là où j'en suis, là, après deux mois, là, de mon arrivée, là, au ministère.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean, il vous reste 55 secondes.

M. Turcotte : O.K. J'entends ce que vous me dites, qu'est-ce que le ministre me dit, mais en même temps on fait quoi, là, pour l'évaluer? Ce n'est pas la première politique gouvernementale, là, qui existe, il doit y avoir des mécanismes dans le gouvernement du Québec pour évaluer des politiques gouvernementales, donc il devrait y avoir un échancier. On commence quand cette évaluation-là?

La Présidente (Mme Rotiroti) : En 32 secondes, M. le ministre.

M. Blais : Donc, il n'y a aucune décision sur la méthode, et on sait que ça va être assez complexe, et aussi sur les délais que l'on se donne pour faire l'évaluation pour le moment. J'ai eu une première discussion là-dessus avec les fonctionnaires du ministère, ils sont au courant de notre préoccupation. Ils sont en train de réfléchir un peu à la méthode qui pourrait éventuellement être utilisée, parce qu'il faut segmenter. Il y a différents types d'activités, et il faut les segmenter et ensuite procéder à une évaluation, mais, pour le moment, il est beaucoup trop tôt pour répondre à votre question.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. Alors, on va passer du côté du gouvernement, et je cède la parole au député de D'Arcy-McGee.

• (19 h 50) •

M. Birnbaum : Merci, Mme la Présidente. Chers collègues du côté ministériel, collègues de l'opposition, de deuxième opposition, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, M. le ministre, membres du cabinet et membres du ministère... Dans un premier temps, j'ai le plaisir de recôtoyer plusieurs partenaires et collègues d'une ancienne vie professionnelle, de mon côté, quand j'étais directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et des partenariats qui s'imposent, je crois, dans le dossier dont j'aimerais parler, c'est-à-dire l'adéquation formation-emploi. J'ai aussi le privilège d'être adjoint parlementaire au premier ministre à ce sujet que notre gouvernement a mis de l'avant comme chantier essentiel dans le budget qu'on vient d'adopter.

Dans les prochaines années, le vieillissement de la population du Québec aura un impact direct sur la quantité de travailleurs disponibles. Cela constitue un enjeu majeur pour la croissance économique et le maintien du niveau de vie des Québécois ainsi que pour le bon fonctionnement du marché du travail. On estime que le nombre d'emplois qui seront à pourvoir pourrait s'élever à quelque 725 000 individus entre 2013 et 2017, Mme la Présidente, dont près de la moitié seront des postes pour les jeunes. Il est donc essentiel de prendre des mesures dès maintenant pour accroître la performance du marché du travail et faire en sorte que le Québec puisse compter sur un bassin suffisant de main-d'oeuvre qualifiée pour répondre aux besoins des entreprises. Une main-d'oeuvre qualifiée est la ressource la plus précieuse pour une entreprise, c'est ce qui lui permet d'être plus productive. Il devient nécessaire de mieux arrimer la formation et les compétences de la main-d'oeuvre en fonction des besoins actuels et futurs des entreprises, pensons notamment aux technologies qui évoluent très rapidement. Je remarque que plusieurs postes sont disponibles, tant en région qu'en milieu urbain.

Mes discussions sur l'adéquation avec la Commission des partenaires du marché du travail, la Fédération des chambres de commerce du Québec, les commissions scolaires, les cégeps, le Conseil du patronat, mes collègues députés en région comme dans les centres urbains dans mon rôle comme adjoint parlementaire m'ont démontré l'importance capitale de veiller de façon compréhensive au désalignement entre la formation, la main-d'oeuvre disponible et les besoins du marché du travail. Les dizaines de milliers de postes à combler sont très souvent liés aux programmes de formation professionnelle et technique. Ce qui manque aussi souvent, c'est un arrimage entre le jeune diplômé et l'entreprise en besoin de ces talents-là. C'est pourquoi notre gouvernement favorise les stages en milieu de travail. Moi, j'ai eu à lire... et nous avons beaucoup entendu parler du modèle dual allemand au cours de la dernière année, et j'aimerais entendre la vision du nouveau ministre de l'Éducation sur comment cela peut se traduire au Québec avec ce que nous avons vu comme mesures dans ce dernier budget, dont j'ai parlé.

L'apprentissage en milieu de travail comporte de nombreux avantages. D'une part, les étudiants qui ont la possibilité d'effectuer un stage ou de réaliser une partie de leur formation en milieu de travail sont mieux préparés pour répondre aux besoins des entreprises, et on a plein d'études qui démontrent cette réalité-là. D'autre part, l'accueil d'un étudiant en milieu de travail peut permettre aux entreprises d'avoir plus facilement accès à des candidats et candidates qualifiés qui répondent à leurs besoins et qui sont aptes à une formation d'appoint en milieu de travail.

Ce qui m'amène, Mme la Présidente, à poser la question suivante au ministre et de l'inviter à nous parler de comment il peut favoriser la présence de stages en entreprise pour s'assurer que nos finissants soient prêts, bien formés pour le marché du travail.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le député de D'Arcy-McGee. M. le ministre.

M. Blais : Alors, je commencerais peut-être par élargir un petit peu la question en disant que le premier objectif de l'éducation, c'est d'éveiller l'esprit et de faire en sorte, hein... c'est de développer la curiosité humaine. Une personne qui est curieuse ne s'ennuiera jamais, elle ne peut pas s'ennuyer. Mais une autre préoccupation de l'éducation, c'est la qualification, c'est de faire en sorte que cette personne-là puisse un jour trouver quelque chose sur le marché du travail, s'établir, réaliser un projet de vie.

Donc, l'autonomie économique fait partie, hein, d'une conception large que l'on va se donner, là, d'un système d'éducation, et là on parle bien sûr de la qualification et du modèle dual. Le souci du modèle dual allemand, dans nos termes à nous, c'est l'alternance travail-études, finalement, hein? En Allemagne... On ne pourra pas reproduire le modèle allemand au Québec tout simplement parce que l'économie allemande repose sur des grandes industries, la nôtre repose davantage sur des PME. Ce que l'on peut faire ici, c'est d'augmenter et favoriser l'alternance travail-études, et il faut le faire pour différentes raisons.

Quand on fait des comparaisons — pas besoin d'aller loin — avec des provinces voisines et on examine un peu comment la formation professionnelle est établie, une des différences importantes, c'est qu'en général, ici — pas exclusivement, mais en général — le stage se fait en fin de parcours, alors qu'en Ontario, par exemple, les stages s'offrent à plusieurs moments durant la formation. Et les résultats sont probants, c'est-à-dire vous allez avoir un taux de rétention plus important... Les stages, finalement, font en sorte que les jeunes s'accrochent ou décrochent. C'est-à-dire qu'ils se rendent compte que ce n'est pas pour eux, ils voient bien le milieu dans lequel ils vont travailler, ils se rendent compte que ce n'est pas pour eux, tant mieux, ils vont aller ailleurs, ou au contraire ils s'accrochent, et les choses deviennent plus réelles, plus concrètes, et ils voient bien le lien qu'il y a entre la formation qu'on leur offre et puis le métier qu'ils vont pratiquer.

Donc, dans le dernier budget — ça n'a peut-être pas été remarqué, mais je peux vous dire que les gens au ministère, ils l'ont remarqué, hein — c'est qu'on s'est donné comme objectif d'augmenter de façon importante les stages en milieu de travail, en entreprise. La moyenne, en ce moment, au Québec... je dis bien une moyenne, là, parce que, bon, l'écart type serait peut-être assez important, mais la moyenne est autour de 20 % de la formation qui se fait sur les lieux, en entreprise, et on s'est donné comme objectif au Québec d'élever cette moyenne-là à 50 %. C'est énorme, c'est un travail énorme qui va demander une collaboration des enseignants, tout d'abord, parce que ça signifie que les enseignants vont aller davantage sur place, vont superviser les stages, les encadrer plutôt que faire de la formation immédiate. Donc, c'est un changement de paradigme, là — j'utilise le mot, là, à escient, ici — du point de vue de la formation professionnelle, et on pense que les résultats vont être probants, tant du point de vue de la rétention qu'aussi du succès, là, des études. Et on va se rapprocher d'un modèle qui n'est peut-être pas le modèle allemand, mais qui est beaucoup plus proche de ce qui se fait, disons, au Canada anglais que ce que l'on a aujourd'hui.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. Alors, M. le député de... Oui, allez-y.

M. Birnbaum : Si je peux, juste une petite question d'appoint.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Oui, certainement.

M. Birnbaum : Pour faire ce virage, qui est d'une importance capitale, de tout ce que j'ai pu comprendre des commentaires du ministre, qu'est-ce qu'on va faire pour assurer qu'à la fois les commissions scolaires, les centres de formation professionnelle, ainsi que les cégeps et les programmes de formation technique, ainsi que les entreprises qui ont à acquérir ces jeunes talentueux... qu'est-ce qu'on va faire pour assurer que chacun de ces trois partenaires vont être au rendez-vous?

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Oui. Vous avez tout à fait raison, parce que, dans le fond, d'abord, le test le plus important, c'est les entreprises ou c'est les organisations. Et on n'a pas, au Québec, une tradition très forte, sauf dans certains secteurs, d'accueillir des stagiaires, notamment pour des stages simplement d'observation, en début de parcours académique, donc il faut développer cette culture-là.

Lors du dernier budget, le gouvernement a annoncé qu'ils allaient rehausser les crédits d'impôt, là, pour les organisations qui accueillent des stagiaires. Vous savez aussi qu'il y a un intérêt du gouvernement pour intervenir sur la loi, là, du 1 %, là, qui oblige la formation de la main-d'oeuvre pour permettre que les organisations puissent utiliser ces sommes-là pour accueillir des stagiaires ou pour payer des salaires des personnes qui vont encadrer ces stagiaires-là. Donc, ça, c'est un changement important, donc, des incitatifs financiers. Et ajoutez à ça le fait — et moi, je l'ai vu, là, quand je suis allé en région, notamment, là — que les entreprises et les PME du Québec aujourd'hui ont une soif, disons, rare de main-d'oeuvre qualifiée et sont prêts, là, à collaborer plus que jamais dans le passé avec les établissements d'enseignement, là, pour faire en sorte de se lier, d'avoir des collaborations, accueillir des stagiaires, etc., et intéresser des jeunes à leur organisation.

Donc, le contexte est propice, est favorable, le contexte économique. Il y a un grand besoin de main-d'oeuvre qualifiée dans des régions où, par ailleurs, le chômage, bien sûr, est assez bas. Et, même dans des endroits où le chômage est plus élevé, on a quand même besoin de main-d'oeuvre qualifiée. Donc, le reste, c'est des incitants économiques qui pourraient faire en sorte qu'ils collaborent davantage, là, avec les établissements d'enseignement. Et bien sûr il faudrait que ça soit la même chose pour ces établissements-là, qui ne sont pas toujours habitués, là, à fréquenter les organisations puis les milieux de travail.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. Alors, est-ce que ça va, M. le député? Oui? Alors, M. le député de Papineau.

• (20 heures) •

M. Iracà : Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. À mon tour de saluer mes collègues de la partie gouvernementale et mes collègues de l'opposition, le ministre et toute son équipe. Et je sais que le ministre peut compter sur une équipe de très haute qualité des gens qui l'accompagnent. Alors, puisque je suis là depuis plus longtemps que lui, dans le fond, à titre d'adjoint parlementaire, ça me fait plaisir d'être adjoint du ministre parce qu'on a des dossiers quand même importants, et je pense qu'on va être capables de livrer la marchandise.

Moi, je vais poser une question en lien avec la persévérance scolaire. Depuis plusieurs années, le gouvernement et le milieu scolaire consacrent des ressources importantes à la lutte au décrochage scolaire, et, malgré tous ces efforts, encore trop de jeunes quittent l'école sans diplôme ni qualification. Alors, c'est sûr que ce n'est pas quelque chose qui est réjouissant, là, lorsqu'un jeune quitte l'école en cours de route. Alors, on ne le dira jamais assez, Mme la Présidente, il est de notre devoir en tant que membres de la société de tout mettre en oeuvre pour améliorer le taux de diplomation chez nos jeunes. Nous devons le faire d'abord pour les jeunes eux-mêmes, dont l'avenir est directement lié à leur formation, mais également pour le Québec, qui a besoin d'eux pour relever les futurs défis socioéconomiques et culturels.

En plus des impacts négatifs pour les élèves, il importe de porter à notre attention que le décrochage entraînait, pour le Québec, un manque à gagner de 1,9 milliard de dollars par cohorte. Alors, ça, c'est tiré du rapport Ménard de 2009, rapport qui s'intitulait *Savoir pour pouvoir : entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*. Alors, le phénomène du décrochage scolaire est donc un défi non seulement scolaire, mais aussi sociétal. De ma lecture de l'actualité, deux constats semblent avoir rallié tous ceux et celles qui se sont prononcés publiquement ces derniers temps sur les solutions possibles pour contrer le décrochage scolaire.

Premièrement, l'école ne peut plus, à elle seule, assumer toute la responsabilité de hausser le niveau de persévérance et de réussite scolaire. La persévérance scolaire dépend de nombreux facteurs, qu'ils soient d'ordre familial, personnel, scolaire ou relevant du milieu dans lequel vit un jeune. L'enjeu est donc plus large, et tout le monde dans cette pièce sera d'accord avec le fait qu'aucun progrès ne peut être réalisé sans une étroite collaboration avec les parents, la communauté et le milieu de l'emploi. Il est impératif de valoriser davantage l'éducation. Nous devons travailler avec nos collaborateurs pour que la persévérance et la réussite scolaire deviennent des valeurs fondamentales de la société québécoise.

En résumé, les élèves ont besoin de savoir que nous, les adultes, en tant que parents, grands-parents, entraîneurs sportifs, accompagnateurs, éducateurs, nous sommes derrière eux et que nous croyons en eux, nos jeunes filles et surtout, surtout nos jeunes garçons. Je dis «surtout» parce que la courbe, et je le répète souvent, est plus élevée chez les jeunes garçons. Alors, souvent, ils sont attirés par l'argent. J'avais dit, en étude de crédits Jeunesse avec le premier ministre, par exemple, dans ma région, en Outaouais, c'est une région où on est choyés au niveau de l'emploi. Alors, c'est un peu plus facile que d'autres régions de se trouver un emploi, et les jeunes garçons, malheureusement, à un certain moment donné, pas tous, mais quelques-uns, se voient attirés par l'argent et par un emploi et malheureusement quittent leurs études trop prématurément. Ça fait en sorte que c'est plus difficile, plus loin, plus tard d'y revenir. Et donc c'est un phénomène qui existe chez nous, en Outaouais, l'aspect du gain monétaire pour les jeunes garçons, ce qui fait en sorte que le taux de décrochage est plus élevé et le taux de diplomation... de décrochage chez les jeunes garçons.

Alors, on doit leur apprendre qu'il est tout à fait naturel et normal d'être fier de réussir. Je pense qu'il faut ancrer cette valeur-là chez les jeunes le plus possible. Je l'avais également mentionné, Mme la Présidente, lors des crédits Jeunesse, il y a un programme, le programme 6-9-15, dont j'avais également déjà mentionné... qui, chez nous, les gens étaient très impliqués dans ce programme-là, qui est Conciliation travail-études 6-9-15. 6, c'est de travailler un maximum de six heures entre le lundi et le jeudi, terminer pas plus tard que 21 heures le soir et travailler pas plus que 15 heures par semaine. Donc, les écoles avaient mobilisé et avaient rencontré les chambres de commerce. Les différents intervenants du milieu scolaire avaient surtout rencontré la chambre de commerce, les employeurs pour les sensibiliser au programme 6-9-15 pour ne pas que les jeunes, surtout en période d'examen, période d'étude, bien, ne travaillent pas trop d'heures pour nuire à leurs études, et je pense que ça fait son petit bout de chemin auprès des employeurs pour faire en sorte que nos jeunes puissent se concentrer sur leurs études et tout en travaillant à temps partiel.

Donc, ce que je disais tantôt, Mme la Présidente, c'est que c'est un phénomène, la persévérance scolaire, je pense, qui est beaucoup plus large que simplement la structure école.

Et, en lien avec cette longue introduction, mais qui, pour moi, est très importante, est très importante pour les jeunes de tout le Québec, de toutes les... Et je peux vous dire, pour avoir travaillé dans le milieu scolaire pendant plusieurs années, j'ai été président de commission scolaire pendant 10 ans, j'ai vu des gens extrêmement dévoués dans nos écoles, qui s'attachent le coeur à tous les jours, toutes heures de la journée, pour faire la différence chez les jeunes, et la persévérance, bien, je peux vous dire que plusieurs personnes sont sensibilisées à cet aspect-là.

Donc, ma question pour le ministre : Pourriez-vous, s'il vous plaît, s'il vous reste du temps, ou sinon, dans l'autre bloc, on verra, pour le bénéfice de tous les gens qui nous écoutent, nous faire un bref rappel des actions gouvernementales menées à ce jour pour contrer le décrochage scolaire?

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le député. M. le ministre, vous disposez de 2 min et 15 s pour la réponse.

M. Blais : Le bref rappel va être difficile parce qu'il y a eu beaucoup de choses. Ça a été, finalement, un des enjeux les plus importants du système d'éducation québécois, là, des 10 ou 15 dernières années. Pourquoi? Parce que le Québec a vécu une période assez creuse du point de vue du décrochage scolaire. On a eu des records, là, de décrochage. Heureusement, il y a eu des rattrapages, c'est-à-dire qu'on voyait les jeunes revenir en grand nombre quelques années plus tard et finaliser les études, mais c'est des coûts importants, des coûts humains importants. Donc, on n'a pas intérêt à ce que les jeunes décrochent trop rapidement.

Disons que nous sommes dans une pente ascendante en ce moment, depuis quelques années. Le taux de réussite scolaire est autour de 74 %, 75 %. Donc, c'était beaucoup plus bas, là, il y a cinq ou six ans à peine. L'objectif que nous nous donnons, c'est d'atteindre 80 % de réussite scolaire, donc de continuer cette ascension-là dans les prochaines années, et je compte, disons, poursuivre l'engagement de mon prédécesseur de déposer une première politique, là, sur la persévérance scolaire et la réussite. On voudrait déposer ça dans les prochains mois.

C'est une politique, bien sûr, qui interpelle beaucoup d'acteurs, vous avez eu raison de le souligner. On sait que, hein, des recherches le démontrent, les parents sont un vecteur important de la réussite scolaire, pour le meilleur et pour le pire. Bon, Platon, dans *La République*, recommandait d'abolir la famille, mais, bon, on n'est peut-être pas rendus là tout à fait, donc il faut travailler avec les parents, hein, bien sûr, pour trouver des formules avec eux, pour les aider, là, dans l'appui qu'ils doivent fournir aux élèves. Et ensuite il y a un travail de fond qui se fait en ce moment, notamment avec les organisations syndicales, pour qu'ils voient les types d'aménagements qui pourraient être faits dans l'école, etc., finalement les options qui sont gagnantes, qu'on a pu tester au cours des dernières années.

Le front sur lequel le Québec a beaucoup travaillé depuis une quinzaine d'années, c'est la petite enfance parce qu'on disait : Dès la petite enfance, il y a des vecteurs, il y a des marqueurs très importants du décrochage scolaire. Mais maintenant il y a un travail qui a été fait là, et on pense qu'il faut travailler davantage dans les écoles, avec les enseignants qui sont un des vecteurs les plus importants après les parents. Quand on regarde les deux éléments, vous avez les parents puis ensuite vous avez les enseignants qui réussissent, par leur approche pédagogique, par leur dynamisme, à accrocher les élèves, à les maintenir en classe.

Donc, notre intention, c'est de déposer une politique, là, au cours des prochains mois sur le sujet.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci beaucoup, M. le ministre. Alors, on va passer au deuxième bloc de l'opposition, et je cède la parole au député de Chambly.

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Alors, je veux d'abord saluer mes collègues tout autour de la table, M. le ministre et toute son équipe qui l'accompagne.

J'avais une question de préparée, mais j'ai cru comprendre, vous avez mentionné, dans un détour que vous venez de faire, vous avez dit : Abolir la famille...

M. Blais : Oui.

M. Roberge : De quoi vous parlez?

M. Blais : Parce qu'il faut...

M. Roberge : Ça fait sonner l'oreille.

M. Blais : Il faut lire...

La Présidente (Mme Rotiroti) : Vous parlez à la présidence, M. le député de Chambly. Allez-y, M. le ministre.

M. Blais : Oui. Alors, Mme la Présidente, c'est juste un petit rappel de *La République* de Platon, dans laquelle Platon, constatant que la famille était un vecteur d'inégalités sociales — on s'entend tous à ce sujet — bien, il considérait qu'il faudrait peut-être abolir la famille, faire en sorte que les enfants soient élevés par, hein, le groupe, par la communauté. Mais ce n'est pas une proposition qui fait partie, disons, de la plateforme électorale du Parti libéral du Québec.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci pour cette précision, M. le ministre. Alors, M. le député de Chambly.

M. Roberge : J'ai eu peur. Oui, merci beaucoup. Bon... parce que j'ai beaucoup étudié la plateforme électorale du Parti libéral du Québec.

Une voix : ...

M. Roberge : Oui, je sais, je sais, à chaque fois, en étude de crédits...

La Présidente (Mme Rotiroti) : ...vous n'interpellez pas les... Vous vous adressez à la... Oui. Vous n'incitez pas le débat, M. le député.

M. Roberge : Oui, mais je peux regarder dans toutes les directions et parler à la présidente à la fois...

La Présidente (Mme Rotiroti) : Oui. Vous parlez à la présidence, exact.

• (20 h 10) •

M. Roberge : ...parce que ça va être ennuyant pour tous mes collègues si je ne vous regarde que vous. Mais donc j'ai beaucoup étudié la plateforme électorale du Parti libéral du Québec et je n'avais pas vu cette référence, je ne dirai pas platonique, là, mais à Platon.

Donc, en campagne électorale, il y a peu de temps, je dirais 13 mois à peine, le Parti libéral du Québec a promis des mesures visant à dynamiser les programmes de formation professionnelle et technique, à assurer des établissements universitaires de qualité. C'est une excellente chose. Je vais me mettre à citer précisément la plateforme, donc on ouvre les guillemets : «Le [Parti] libéral est clair : nous allons, dès le lendemain de notre élection, nous mettre à la tâche afin de relancer l'économie et créer 250 000 emplois d'ici cinq ans.» Bon, je continue : «Pour ce faire, nous devons nous assurer que les Québécois aient les qualifications requises pour répondre aux exigences du marché du travail.» Et je continue toujours : «Un gouvernement libéral misera sur les formations professionnelles et techniques afin de bien préparer nos jeunes et d'offrir une formation continue aux travailleurs.» Voilà. Fort bien, sauf qu'un an après l'élection, maintenant, on a eu deux budgets, mais on a réussi quand même le tour de force, là, malgré deux budgets, d'avoir trois rondes de compression, parce qu'il y en a eu une au milieu de l'année, trois rondes de coupures dans les cégeps, qui font, eux aussi, de la formation continue et professionnelle.

Donc, j'aimerais savoir en quoi le ministre a, ouvrez les guillemets, misé «sur les formations professionnelles et techniques afin de bien préparer nos jeunes et d'offrir une formation continue» tout en coupant dans celle-ci.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le député de Chambly. M. le ministre.

M. Blais : Il faut faire attention sur la question de la compression, mais, dans le fond, je pense que l'élément le plus important, la pièce la plus importante qui a été déposée, je pense que c'est quasi historique, là, en tout cas, dans le Québec moderne, là, ça a été le fascicule qui accompagnait le dernier budget. Ce fascicule-là était sur l'emploi, puis vous avez remarqué — je suis certain que vous l'avez lu — une bonne partie du fascicule portait sur la formation puis l'adéquation formation emploi.

À l'intérieur du fascicule, il y a des engagements pour des formations concrètes que l'on veut relancer en alternance travail-étude. Il y a à peu près, si je me souviens bien, 60 millions... Je pourrais vous donner le chiffre exact...

Une voix : 70.

M. Blais : 70 millions, hein, pour le développement de nouvelles formations qui répondent, là, disons, à des besoins urgents, là, pour l'économie du Québec. Et il y a bien sûr la CPMT, la Commission des partenaires du marché du travail, qui est identifiée comme acteur principal pour le ministère de l'Éducation pour formuler, là, les besoins et, si possible, même intervenir sur les niveaux de qualification qui sont nécessaires, ce qui est une nouveauté, là, là, pour le Québec.

Donc, je pense que ce fascicule-là contenait à peu près entièrement, sauf peut-être une partie qui est à venir, le programme, là, que l'on va mettre en place, là, pour réaliser les objectifs que l'on s'est donnés dans notre plateforme.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Chambly.

M. Roberge : Donc, vous me parlez d'un investissement de 70 millions. Est-ce que c'est cette année, ou si c'est en 2017, ou je ne sais quand, là? C'est 70 millions... c'est 2015-2016?

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : C'est 70 millions pour les cinq prochaines années, hein, pour ce programme-là.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci. M. le député, à vous.

M. Roberge : C'est bien, sauf que...

M. Blais : Peut-être attendre, juste...

M. Roberge : Oui, allez-y, je vous le permets. Allez-y.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Oui, allez-y, M. le ministre.

M. Blais : Donc, parce qu'il y a deux éléments, là, c'est... Donc, 70 millions, ça, c'est, disons, ce qui vient du gouvernement. Il y a l'enveloppe aussi de la loi du 1 %. La loi du 1 %, de mémoire, c'est 1,1 milliard aujourd'hui qui est dépensé par les entreprises du Québec. Notre évaluation, c'est qu'on pourrait aller chercher autour de 250, 300 millions et les aligner sur la formation de la main-d'oeuvre dans les prochaines années. Donc, ça fait une enveloppe, peut-être, entre 300 et 400 millions.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Chambly.

M. Roberge : C'est bien, mais on reste toujours dans les intentions, dans les prévisions, dans les souhaits, dans les politiques, et c'est merveilleux sur papier, mais on a quand même un problème. Déjà, dans le programme électoral, on parlait d'engagement sur cinq ans. Or, le mandat ne dure même pas cinq ans. Là, il y a un an de fait, puis on nous parle d'un programme de 70 millions, mais encore sur cinq ans. Là, on déborde, mais sérieusement... Et je vous ai demandé : Combien cette année? Et là vous m'avez dit : Oui, mais c'est 70 millions sur cinq ans, sans compter les 1 % que les autres vont mettre aussi. On ne sait pas combien, on ne sait pas quand.

Cette année, là, le budget, c'est l'étude des crédits 2015-2016. Parce que, écoutez, ce qui a été promis l'an passé n'a pas été fait cette année. Ça fait que j'ai un peu de misère à acheter les promesses de cette année pour 2016-2017 et je ne sais quand, là. Donc, 2015-2016, combien de ce 70 millions seront investis?

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Dans le fond, dans le contexte budgétaire du Québec, que vous connaissez aussi bien que moi, hein, il faut regarder là où les espaces financiers sont les plus importants. Et la population va comprendre, hein, puis elle comprend très bien que la loi du 1 % a permis, ces dernières années, à financer les activités de formation, disons-le poliment, qui étaient peu qualifiantes, hein? Et la priorité, c'est de recentrer ces dépenses-là, compte tenu que le gouvernement est limité dans sa capacité de, hein, d'augmenter ses budgets, du moins à court terme. Notre priorité, c'est de mettre fin à des activités de formation peu qualifiantes. Donc, il va y avoir des modifications assez importantes à la loi du 1 % pour canaliser les sommes vers des formations plus qualifiantes.

Donc, encore une fois, je vous dis : L'évaluation que l'on fait, c'est entre 300 et 400 millions à terme par année. Donc, c'est des sommes importantes, mais comme le gouvernement ne peut pas, là, investir, là, autant qu'il le voudrait, je pense que la population comprend très bien qu'il faut agir sur la loi du 1 %, hein, qui aujourd'hui finance beaucoup de choses, hein, qui sont peu qualifiantes, puis ça, je pense qu'on va être d'accord là-dessus, pour canaliser des sommes vers des activités qui sont diplômantes et qualifiantes.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Chambly.

M. Roberge : Très bien. Toujours dans le programme électoral, on parle beaucoup de ce fameux modèle allemand et on parle donc de s'inspirer des écoles de métier, d'intégrer davantage de stages en entreprise dans les programmes de formation professionnelle et technique. Un peu plus loin, on dit, et je cite encore : «À cette fin, il y aura un travail de collaboration entre les écoles, les commissions scolaires et le réseau collégial.»

Donc, j'aimerais savoir si ce travail de collaboration est commencé, non pas, là, dans des documents, des rencontres, des cahiers ministériels, mais si vraiment il y a en ce moment des commissions scolaires qui ont changé leur façon de travailler par rapport à 2014. Donc, les commissions scolaires et le réseau collégial sont-ils, en ce moment, en mode de transformation de leurs façons d'agir?

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre.

M. Blais : Alors, ça, par exemple, la réponse, c'est oui. Et puis moi, j'ai eu l'occasion de faire quelques tournées à mon ancien ministère de... au cégep de Sherbrooke, où il y a vraiment, là, des formations qui sont vraiment en lien avec des entreprises, très en amont, très au début. J'ai eu l'occasion à Drummondville de voir des entreprises qui étaient très, très, très près des milieux d'établissement, qui finançaient des bourses, qui recevaient des stagiaires, qui étaient en discussion avec les enseignants pour trouver des façons d'accueillir, très tôt dans la formation, des jeunes.

Donc, ça, c'est vraiment commencé et, bien sûr, c'est le besoin, hein, qui a créé l'offre. Les entreprises et les PME au Québec sont en besoin urgent de main-d'œuvre qualifiée. Donc, il y a déjà beaucoup de projets qui se font, et ça s'est accéléré. Je n'ai pas les chiffres aujourd'hui sur ce type de formation là, mais ça s'est accéléré. Et ce qu'il faut faire dans les prochaines années, c'est de lever les obstacles pour que ça puisse se faire davantage.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Chambly.

M. Roberge : Merci beaucoup. Donc, je continue. Donc, toujours dans cette plateforme électorale, il y avait une section qui parlait des métiers non traditionnels. Donc, on est en plein dans la formation technique. Donc, je cite encore. Donc, le gouvernement d'un Parti libéral allait «insister sur l'importance que l'information relative aux métiers non traditionnels soit offerte et accessible aux jeunes filles lors des rencontres d'orientation au secondaire. De plus, il faut sensibiliser les employeurs à la présence de femmes dans les métiers non traditionnels afin d'améliorer leur présence. Des campagnes de promotion seront élaborées auprès des jeunes filles et des entreprises pour atteindre ces objectifs.»

Alors, ma question : Est-ce qu'il y a des argents supplémentaires, donc, pour créer cette année des campagnes de promotion pour inciter les jeunes filles à aller vers les métiers non traditionnels?

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre.

• (20 h 20) •

M. Blais : Donc, ce qui a été peut-être le plus original, là, ces dernières années, parce que c'est là où le besoin, là, est peut-être le plus pressant, puis un secteur d'activité, là, où il manque beaucoup, beaucoup d'une représentation,

là, disons, féminine, c'est la construction. Donc, on travaille avec la Commission de la construction pour avoir des programmes d'information, pour avoir une représentation, là, dans les écoles pour parler des métiers de la construction, hein, que les filles peuvent aujourd'hui, là, occuper sans aucune difficulté.

L'autre chantier que l'on met en pratique, c'est avec la Commission des partenaires du marché du travail, qui, eux aussi, veulent trouver une façon de faire des représentations dans les écoles pour informer les garçons, mais les filles des besoins du marché du travail. En ce moment, les conseillers en orientation, hein, dont c'est le métier, souvent, on se rend compte qu'ils ne sont pas nécessairement à la fine pointe des besoins, là, du marché du travail, c'est-à-dire les informations qu'ils ont datent, ou ils ignorent les nouveaux besoins, là, qui sont présents sur le marché du travail, là, et qui ne sont pas occupés.

Donc, c'est à peu près, là, les... là où on a le plus agi ces dernières années, la Commission de la construction, bien sûr, qui est très, très présente, avec les filles notamment, et la CPMT.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Chambly.

M. Roberge : Oui. Donc, ce qui se passe avec la Commission de la construction, est-ce que ça a commencé en 2014 ou c'était quelque chose qui existait déjà en 2012-2013?

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre. Voulez-vous demander...

M. Blais : Je viens de vérifier, on m'a dit que c'est... Oui, je viens de vérifier. Je m'excuse, là. On m'a dit que ça a commencé il y a une dizaine d'années, puis ça a pris beaucoup plus d'ampleur, ces dernières années, compte tenu de l'intérêt, puis on le voit sur les chantiers de construction, on voit de plus en plus de représentation féminine.

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le député de Chambly.

M. Roberge : C'est ça, voilà l'affaire. C'est qu'il y a déjà... Évidemment qu'il y avait déjà des mesures incitatives pour inciter les jeunes filles à aller dans des métiers non traditionnels, mais là il y avait un programme électoral qui dit : On prend acte de ça, et il va y avoir des programmes de promotion qui vont être élaborés, donc, pour améliorer la situation. Et là je questionne, puis on me dit oui, mais finalement on me raconte ce qui se faisait et ce qu'on continue de faire, mais ce n'est pas une réalisation d'un engagement. On a écrit que ça se faisait, ça continue de se faire.

Moi, j'aimerais savoir comment on parvient à avoir une cohérence entre une promesse d'améliorer les incitatifs auprès des jeunes filles et le concret, qui a été de couper dans le programme Chapeau, les filles!

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Bien, écoutez, le problème, si je comprends bien, là... Moi, je n'étais pas là, mais ma compréhension, là, par rapport à Chapeau, les filles!, c'est simplement que, disons, le milieu d'accueil de ce programme-là, c'étaient les directions régionales. Je pense que c'est bien ça. Les directions régionales, c'était aussi un engagement d'y mettre fin, compte tenu qu'on considérait, là, que le réseau avait été développé, là, à sa pleine capacité, que ce n'est pas nécessaire de maintenir, là, ces structures-là. Les directions régionales accueillaient ce programme-là. On n'a pas mis fin au programme, on n'a même pas coupé, au sens strict, dans le programme. On a trouvé... il faut définir une nouvelle structure d'accueil pour qu'on puisse continuer. Mais Chapeau, les filles! est une priorité. Je pense que là-dessus, là, mon prédécesseur a corrigé le tir, là, pour rappeler que c'est une priorité et que ça allait prendre place, je pense, déjà, dès l'année prochaine, là... Cette année, ce sera à l'intérieur du gala national, là, le 22 juin prochain.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Chambly, il vous reste 6 min 8 s.

M. Roberge : Merci. Ça clarifie les choses pour Chapeau, les filles! J'aimerais savoir si c'est possible de savoir le nombre de personnes qui se trouvent sur les listes d'attente pour les centres de formation professionnelle, soit par commission scolaire ou par région. Je sais qu'il y a des listes d'attente, ce n'est pas tout le monde qui arrive à se trouver une place.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Alors, par région ou par commission scolaire. C'est ça?

M. Roberge : Bien, je ne sais pas si on l'a par région ou si on l'a par commission scolaire, mais si c'est possible de savoir combien il y a de personnes qui sont sur des listes d'attentes.

M. Blais : ...question que j'aurais dû avoir un petit peu...

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Oui. Des questions que j'aurais dû avoir un petit peu d'avance, là.

M. Roberge : Oui, mais je peux attendre... Ce n'est pas grave si on la reçoit demain ou la semaine prochaine, ce n'est pas...

M. Blais : Je comprends, je comprends.

La Présidente (Mme Rotiroti) : O.K. Alors, on va vous laisser le temps de faire la recherche. M. le député de Chambly, posez une autre question.

M. Blais : On va voir qu'est-ce qu'il est possible de faire.

M. Roberge : Je vous remercie. Et, tant qu'on reçoit la réponse, ce n'est pas obligé d'être instantané. Peut-être encore que c'est quelque chose qui va demander un certain temps, mais j'aimerais avoir un état des lieux en ce qui concerne la formation des pompiers. Combien il y a de débouchés sur le marché du travail pour les pompiers à chaque année? Et combien est-ce qu'on forme de pompiers? Parce qu'enfin j'ai entendu des échos comme quoi il y avait une très mauvaise adéquation formation-emploi dans le cas des pompiers. Donc, est-ce que ça...

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Donc, on me demande ce soir combien on forme de pompiers au Québec. C'est ça?

M. Roberge : Oui, par année.

M. Blais : Et il faut que je réponde à la question ou...

M. Roberge : Bien, ça se passait pas mal comme ça, les années passées. Non, mais enfin, je ne m'attends pas nécessairement à ce que le ministre ait la réponse comme ça, mais souvent, en arrière, ils sont capables de la trouver. Si ce n'est pas là, on nous enverra les réponses par la suite.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Si jamais vous n'avez pas la réponse avant la fin du bloc du député de Chambly, vous pouvez, quand vous allez les avoir, les déposer ici, à la commission, puis nous, on va se charger que l'information va circuler.

M. Blais : On va lui envoyer, mais je rappelle un petit peu... Dans ma compréhension du processus, c'est que, bien sûr, nos collègues peuvent poser des questions à l'avance pour qu'on puisse répondre sur place, là. Une question aussi pointue que ça, là, c'est bien sûr impossible, mais on va essayer d'aller chercher l'information et puis la laisser à mon collègue. Peut-être c'est un intérêt personnel, peut-être qu'il envisage une nouvelle carrière, je ne sais trop...

M. Roberge : N'en espérez pas tant.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci. Alors, M. le député de Chambly.

M. Roberge : Mais non, mais non. Moi, j'éteins les feux. L'organisme l'Univers des mots, situé dans la MRC de L'Assomption, a été reconnu en vertu du programme PACTE, donc Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, a, depuis fort longtemps, je dirais depuis au moins six ans... n'a pas reçu de financement récurrent. Pourtant, les services de cet organisme-là... l'Univers des mots est tellement en demande qu'il y a toujours une liste d'attente, justement. Quand je vous parlais de liste d'attente tantôt, pour cet organisme-là, l'Univers des mots, il y a une liste d'attente. Le problème, c'est que cet organisme-là, qui n'est jamais financé de manière récurrente, est le seul dans la MRC de L'Assomption.

Donc, comment... un organisme d'alphabétisation. Donc, c'est le seul organisme d'alphabétisation de la MRC de L'Assomption et il est mal financé, pas financé de manière récurrente. Donc, est-ce qu'on pourrait vérifier ça et savoir aussi comment se fait-il qu'il y a des MRC où il n'y a aucun organisme d'alphabétisation qui est financé? Donc, une espèce de... Des fois, il y a des déserts alimentaires, mais là on a un désert alphabétique.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le député. M. le ministre.

M. Blais : Alors, les informations, si je comprends bien, les informations que j'ai sur cet organisme-là, c'est qu'effectivement il est reconnu, mais non financé. Il n'y a pas tous nos organismes qui sont automatiquement financés. On a, je pense, neuf organismes, en ce moment, en attente d'accréditation, et on s'assure d'une certaine répartition des ressources, là, sur le territoire. Je suppose que c'est le principal critère.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Oui, M. le député de Chambly.

M. Roberge : Donc, je comprends que cet organisme peut ne pas être financé, mais il faudrait qu'il y ait un organisme, à tout le moins, qui puisse faire de l'alphabétisation à l'intérieur d'une MRC pour que les besoins des citoyens soient...

La Présidente (Mme Rotiroti) : Enfin, on va laisser répondre le ministre.

M. Roberge : ...que la région soit desservie, c'est plus ça qui est essentiel, plutôt qu'un organisme en particulier, là.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Parfait. M. le ministre.

M. Blais : Merci. O.K., alors je comprends mieux le sens de la question, là, je m'excuse. Alors, en ce moment, là, on fait aussi une révision des organismes financés par le PACTE, parce que le problème que l'on réalise, c'est qu'il y a une logique, disons, d'antériorité ou, si vous voulez, premier arrivé, premier servi, qui fait en sorte que, quand on regarde la carte du Québec puis... quand on regarde la carte, à la fois des besoins, là, socioéconomiques, là, la répartition n'est peut-être pas toujours compréhensible. Donc, elle répond plus à une logique historique qu'à une logique, peut-être, je dis bien peut-être, de réponse aux besoins.

Alors, quand on aura terminé cette réévaluation-là, c'est possible qu'on modifie les financements pour tenir compte — c'est votre préoccupation, je pense, la préoccupation de mon collègue — des besoins de certaines régions qui sont moins bien desservies que d'autres.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Chambly, il vous reste 38 secondes.

M. Roberge : Oh! bonus. Ça va vite, ça va vite. Écoutez, je vais... Non, je laisse passer. En 38 secondes, question et réponse, là, ça va être n'importe quoi. Je vous remercie beaucoup.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Alors, si vous permettez... Si je comprends bien, M. le ministre, vous allez transmettre les informations concernant les listes d'attente en formation professionnelle et le nombre de pompiers formés au secrétariat de la commission.

M. Blais : Oui. Est-ce que le salaire, rémunération, ça intéresse aussi mon collègue ou... pour les pompiers?

La Présidente (Mme Rotiroti) : Bien, je pense que la...

M. Blais : Les conditions de travail, oui?

La Présidente (Mme Rotiroti) : Vous répondez le plus complet possible. C'est sûr que ça va lui faire plaisir.

M. Roberge : C'est plus combien ça coûte le former. Combien ça coûte le former, pas combien il est payé après.
• (20 h 30) •

La Présidente (Mme Rotiroti) : Alors, on va passer du côté du gouvernement pour le prochain bloc de 19 minutes. Alors, je cède la parole au député d'Ungava.

M. Boucher : Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. Salutations aux collègues d'en face, des oppositions, salutations à mes collègues du côté ministériel, salutations à M. le ministre de l'Éducation. Bienvenue à la Commission Culture Éducation. Salutations à vos accompagnateurs, ceux qui vous soutiennent dans votre démarche ce soir, et finalement salutations spéciales au groupe qui est venu nous entendre ce soir, je vous souhaite bienvenue à l'Assemblée nationale. Donc, sentez-vous chez vous.

Alors, M. le ministre, moi, c'est sûr que je vais vous parler de quelque chose de bien précis puis quelque chose qui me tient à coeur, le Plan Nord. Vous savez, le 8 avril dernier, on était réunis à Montréal pour le lancement du Plan Nord, dont certains appellent le show qu'il y a eu à Montréal. Moi, des shows, d'habitude, quand je vais là, il y a de la musique, des guitares et puis des chanteurs aux cheveux longs. C'était plutôt une présentation sur un plan économique pour développer le Grand Nord, duquel j'en étais très fier.

Vous savez, je me plais toujours un peu à donner quelques statistiques sur mon comté — pour ceux qui ne savent pas, moi, je suis le député du comté d'Ungava. Ungava, c'est 55 % du territoire du Québec, hein, plus que la moitié du territoire du Québec. Le Plan Nord, on disait puis on dit toujours que ça couvre 1,2 million de kilomètres carrés au Québec. Alors, sur ce 1,2 million de kilomètres carrés là, près de 75 % est situé purement et simplement dans mon comté, mon comté, qui fait plus de 865 000 kilomètres carrés. Donc, certains me disent souvent à la blague : Ton comté, ce n'est pas un comté, c'est un pays. Effectivement, il y a des pays dans le monde qui sont beaucoup plus petits que mon comté. D'ailleurs, si mon comté était un pays, je pense qu'on serait au 32e ou 33e rang des plus grands pays du monde, juste pour vous dire comment c'est.

Le Plan Nord, c'est sûr que c'est un plan de développement, puis je vais vous questionner un peu plus là-dessus, M. le ministre, mais, avant, permettez-moi de mettre la table un peu sur ce qu'est la réalité nordique, parce que, souvent, les gens ont une connaissance partielle, quand ce n'est pas une ignorance totale, de la réalité de ce qui se passe là-bas. Mon comté, bon, est divisé en trois parties, qui est la partie Inuit, après ça, la partie qui est habitée par le peuple Cri et finalement la partie qu'on peut qualifier, là, de partie blanche ou la partie habitée par les Jamésiens. Je vais vous faire une petite description, là, en procédant du sud vers le nord. Du côté de la Jamésie, bien, vous avez Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon, Matagami avec une ligne qui s'en va jusque vers l'Ontario, Villebois, Beaucanton et Val-Paradis avec une petite pointe vers le nord de la municipalité de Radisson. On parlait tout à l'heure, bon, de formation. Notre collègue d'en face demandait : Est-ce qu'il y a des formations qui sont données? Quelles sont les nouvelles formations? Je peux annoncer, puis je vais m'adresser exceptionnellement aux gens qui nous écoutent, l'autome dernier,

le printemps dernier, pardon, votre prédécesseur avait donné les autorisations permanentes pour donner les cours de forage, dynamitage et traitement de minerai à la Commission scolaire de la Baie-James.

Les emplois dans le domaine minier, on parle de moyenne salariale de 90 000 \$ par année, moyenne salariale, souvent des emplois qui sont rotationnels, donc 90 000 \$ par année pour, en réalité, 6 mois de travail par année, parce que le reste du temps, c'est des périodes de vacances. Donc, c'est des emplois très bien payés, des emplois qui sont stables dans le temps, vous n'avez pas besoin, là, d'allumer un lampion à chaque semaine pour savoir si vous aurez encore un emploi le lundi. C'est des emplois où, avec une formation qui tourne autour de 900 heures, on peut facilement être embauché, taux de placement de 100 %. Je ne connais pas personne qui a suivi cette formation-là et qui est maintenant dans d'autre chose ou qui n'a pas su se placer. Quelqu'un qui veut y aller, c'est 100 %. Emplois qui sont ouverts autant aux hommes qu'aux femmes, donc, s'il y a des jeunes femmes et même des moins jeunes à l'écoute qui désirent se recycler ou trouver quelque chose qui sera plus payant pour eux, plus qui leur apporterait un avenir peut-être plus réjouissant, c'est des très bonnes formations, des formations qui sont données sur des équipements à la fine pointe.

On parlait tantôt, bon : Est-ce que l'entreprise collabore? Ce n'est pas une formation sur des machines qui datent de voilà 40 ans, complètement obsolètes, puis que l'étudiant, une fois rendu sur le marché du travail, va complètement perdre ses repères. C'est exactement le même genre de machine, le même panneau de contrôle, la même chose. Donc, l'étudiant qui sort de sa formation peut arriver chez son employeur au jour 1 puis être... c'est sûr, bon, il devra s'adapter à son nouvel environnement de travail, mais il sera productif et puis il pourra apporter, bon, à l'entreprise la qualité de travail qui est recherchée.

Du côté de la Jamésie, c'est un manque de main-d'oeuvre, un manque de familles. Souvent, on est aux prises avec ce qu'on appelle le navetage de la main-d'oeuvre, c'est-à-dire ce qu'on appelle, en français de Paris, le «fly-in/fly-out», des gens qui partent du Sud, Montréal, Québec, un peu partout, qui montent en haut faire leur run, comme on dit en bon français, puis, après deux semaines, trois semaines, redescendent pour deux, trois semaines de vacances. Idéalement, ce qu'on cherche, au Nord, c'est des familles, des gens, des jeunes familles qui veulent s'établir, qui veulent aller fonder une famille là-bas, qui veulent faire l'épicerie au magasin du coin, qui veulent mettre leurs enfants à l'école du coin et puis enrichir le milieu de ces familles-là.

Vous savez, dernièrement, la mine de Stornoway avait affiché des postes, parce que Stornoway est toujours en phase de construction, on n'est pas entrés encore en phase de production comme telle, ils avaient annoncé uniquement dans les médias locaux, le journal local de Chibougamau, quelques médias locaux. Par la magie de *Facebook*, il s'est présenté... bon, ils avaient dit : Présentez-vous au Club de golf de Chibougamau entre telle heure et telle heure, des gens seront là pour vous recevoir, pour passer des entrevues. Ils ont reçu 700 personnes. Les gens sont venus d'aussi loin que Baie-Comeau, Sherbrooke, un petit peu partout, dans l'espoir de décrocher un emploi. Ils ont passé des entrevues jusqu'à 1 h 30 du matin, si je me souviens bien, et puis, encore une fois, bon, des gens qui avaient la formation... la formation, c'est la clé de tout ça.

Je ne m'éterniserai pas trop là-dessus, je vais passer du côté des Cris, les Cris, qui voient le Plan Nord d'un très bon oeil, qui voient le Plan Nord comme une opportunité d'affaires, des Cris, qui sont un peuple fier, qui est un peuple qui est méconnu, pour ne pas dire inconnu, des gens du Sud, peuple qui est fier de lui-même, qui sait de quoi il est capable et puis qui sait entreprendre.

Encore une fois, bon, on parlait, dans le budget qui avait été présenté au printemps 2014, d'un 100 millions destiné à la formation de la main-d'oeuvre autochtone, puis je vais vous demander, M. le ministre, de revenir plus tard là-dessus, mais des jeunes aussi qui ne veulent pas nécessairement quitter leur village pour aller s'installer ailleurs, mais qui sont à la recherche d'emploi, qui ne veulent pas vivre aux crochets de la société, qui veulent être en emploi tout en respectant leur culture et leurs traditions, culture et traditions qui sont encore très fortes. D'ailleurs, samedi passé, j'assistais aux funérailles, là, des cinq chasseurs cris qui étaient décédés accidentellement dans leur camp de chasse il y a maintenant presque un mois de ça. Donc, il y avait près de 3 000 personnes à ces funérailles-là, qui assistaient, puis des gens, encore une fois, fiers, d'une dignité et puis d'une compassion comme on n'en voit pas souvent. Je peux vous dire que, pour moi, bien que c'était une occasion excessivement triste, je peux vous dire que c'était en même temps une expérience très enrichissante et très reconfortante de voir que des gens de cette qualité-là existent encore dans notre société. Donc, des gens qui sont ouverts, des gens qui veulent travailler, des gens qui sont intéressés à participer.

• (20 h 40) •

Enfin, du côté du Nord, le peuple inuit, que je connais plus précisément pour avoir vécu avec eux pendant plusieurs années, sept ans à temps plein chez les Inuits, presque 70 % et même des fois 80 % de taux de décrochage. C'est des gens qui ont du talent, qui sont brillants, qui peuvent vous démonter une motoneige, puis la remonter, puis sans aucun problème. D'ailleurs, un des amis de mon fils, parce que mon fils vivait avec lui là-bas, un jeune Inuit, j'avais un problème avec un quatre-roues, puis je lui demande : Jason, est-ce que tu connais quelqu'un qui répare les quatre-roues? Parce que, bon, là-bas, le concessionnaire n'est pas nécessairement au bout de la rue. Donc, le jeune Inuit, il me dit : Ah! Jean, as-tu tel tournevis puis telle affaire? Puis, au bout d'une demi-heure, il dit : Va essayer ton quatre-roues. Numéro un, comme s'il était flambant neuf. Demandez-moi pas ce qu'il lui a fait, mais il a su exactement c'était quoi, le trouble, et puis il l'a réparé avec des outils de fortune, parce qu'évidemment je n'étais pas outillé comme un mécanicien. Donc, malheureusement, des gens qui doivent être stimulés et puis raccrochés à l'école... Ce n'est pas avec des taux de décrochage comme ça qu'on va former des techniciens qualifiés, des gens spécialisés avec des diplômes professionnels.

Puis c'est souvent... Bon, je vous parlais tantôt du... je vous entendais parler du modèle allemand, qui est peut-être plus — comment dire? — axé sur le compagnonnage, hein, où on donne une partie théorique, mais où une autre partie de la formation se fait en entreprise au moyen de stages, un peu comme on voyait autrefois, là, le principe du compagnonnage où quelqu'un prenait son apprenti puis lui montrait son métier. Je peux vous dire, M. le ministre, que

c'est un environnement qui convient très bien aux Inuits, parce que c'est des gens qui... Bon, pour eux, être enfermés dans une classe entre quatre murs, là, c'est presque de la torture. Mais amenez-les en milieu de travail, les deux mains dans la poutine, comme on peut dire, et puis c'est des gens qui vont très bien apprendre, qui vont très bien performer et qui vont très bien réussir.

Souvent, on pense que le Plan Nord, bien, c'est un plan minier, hein, c'est un plan de dévastation des ressources naturelles. On va tout prendre, tout ramasser, comme quelqu'un qui ramasse les bleuets dans la bleuetière puis qui ne laisse rien derrière lui, puis après ça, bien, une fois que l'environnement aura été bien saccagé, tout le monde va partir, puis la population locale restera avec les problèmes. Ce n'est pas du tout ça, le Plan Nord. Le Plan Nord, bien, c'est un projet de développement social, développement d'infrastructures, développement de la main-d'oeuvre.

Puis là-dessus, bien, j'aimerais vous entendre, M. le ministre, là. J'en viens à ma question, à savoir quelles sont vos vues et vos visées par rapport au développement de ces gens-là puis par rapport au développement de la société en général du côté du Nord. J'aurai peut-être d'autres questions après, M. le ministre.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le député d'Ungava. M. le ministre.

M. Blais : J'ai combien de temps, là?

La Présidente (Mme Rotiroti) : 5 min 15 s.

M. Blais : Je pense qu'on va retenir de la nouvelle version ou la version... oui, la nouvelle version du Plan Nord que... Peut-être, là, l'élément où cette version-là se distingue le plus, c'est par rapport aux enjeux sociaux, hein : culture, justice — je pense que justice, c'est assez important — et, bien sûr, éducation. Et, vous avez raison, les besoins en éducation dans le Nord sont très, très grands, et les enjeux, vous le savez, sont difficiles. On a des besoins d'enseignants qualifiés, on a des besoins de support des élèves en difficulté et, bien sûr, on a aussi besoin — il faut commencer par là souvent — d'infrastructures qui sont des infrastructures en mesure d'accueillir les élèves.

Donc, lors du lancement, là, de la nouvelle version du Plan Nord, moi, je me suis présenté en essayant de situer un petit peu, là, où est-ce que nous comptons investir. Sur le plan des infrastructures, il y a eu deux annonces importantes qui ont été faites, deux projets d'infrastructures scolaires. Tout d'abord, la commission scolaire crie, que vous connaissez très bien, je crois, va construire une école primaire à Wemindji. Et le but, c'est de répondre à la croissance de l'effectif scolaire, parce que, vous le savez, là-bas, on fait des enfants, hein? Il y a beaucoup d'enfants. Donc, il y a des besoins, là, croissants, là, compte tenu des effectifs scolaires et de leur évolution rapide.

Donc, le but, hein, c'est de mettre sur pied cet établissement-là et aussi d'ajouter de l'espace pour l'offre de formation continue aux adultes. Alors, dans le fond, vous avez introduit le sujet. Il y a de plus en plus, surtout, là, dans la communauté crie, une demande pour de la formation continue, de la formation professionnelle, hein? La nation crie, depuis les accords de la Baie James, s'est donné comme objectif de s'émanciper économiquement, et socialement, et aussi politiquement. Et la façon de le faire, c'est bien sûr de contribuer à l'essor économique de la région et aux projets, notamment, là, aux projets qui sont inscrits à l'intérieur du Plan Nord. Donc, ça, c'est pour l'école primaire Wemindji.

Le deuxième engagement, c'est la construction de 20 logements répartis à Mistissini, Waskaganish, Chisasibi, Waswanipi et Wemindji pour permettre à la commission scolaire d'offrir un hébergement de qualité au personnel enseignant. Parce que c'est une chose à laquelle on ne pense pas ici, mais le personnel enseignant, il doit être accueilli. Pour le moment, dans ces communautés, il y a rarement du personnel enseignant qui est issu de la communauté elle-même, qui y réside. Donc, c'est des gens qualifiés, là, qui viennent du Sud, et ils ont besoin d'être hébergés. Donc, ces engagements-là frôlent les 30 millions de dollars. Ce 30 millions de dollars là inclut, là, une contribution, là, non négligeable du gouvernement fédéral.

Ensuite, il y a des enjeux immédiats de formation qui mérite d'être offerte pour répondre à des besoins de formation continue. Donc, on en a accordé un certain nombre déjà l'été dernier, et il y a des nouvelles annonces à venir. Donc, pour la commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, donc l'Abitibi-Témiscamingue, une autorisation a été accordée pour Forage et dynamitage, hein? C'est loin du type de formation que j'ai eue, mais je suppose que, dans ce coin-là, ça peut être utile. Donc, c'est un D.E.P. qui va être offert en Abitibi-Témiscamingue. Sur la Côte-Nord, Sept-Îles et Fermont, un autre programme Forage et dynamitage, toujours pour le travail des mines; Mécanique de véhicules lourds routiers — vous savez aussi que la communauté crie a toujours été intéressée par ce type de formation, ça s'offre déjà, si ma mémoire est bonne, dans la région — et Mécanique de moteurs diesel et de contrôles électroniques. Pour la commission scolaire de la Baie-James, donc Forage et dynamitage toujours, Conduite de machine de traitement de minerai — hein, là où il y a une demande importante — et «Machine operation, mineral and metal processing». Donc, c'est une formation vraiment en anglais qui est offerte aux Cris. Et finalement, pour la commission scolaire de l'Estuaire, située à la Côte-Nord, Tadoussac et Baie-Comeau, Forage au diamant.

Donc, ça, c'est des besoins de formation, là, assez pointus, là, pour répondre, hein, aux besoins de l'environnement économique du Grand Nord. Donc, l'enjeu ici, là, c'est de développer... hein, vous l'avez mentionné, il faut trouver un attrait, hein, il faut trouver une façon d'approcher la formation qui n'est pas traditionnelle, mais qui est, si possible, sur les lieux de l'emploi, etc., où les gens peuvent rapidement comprendre, là, le type de ce qu'est là... d'habiletés, pardon, hein, le type d'habiletés, là, qu'ils auront besoin pour leur futur professionnel.

Donc, il y a eu aussi un certain nombre d'autres engagements qui ont été pris lors du Plan Nord, mais c'est peut-être les plus importants.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député d'Ungava, il vous reste une minute.

M. Boucher : Une minute? Écoutez, en une minute, on ne peut pas s'attaquer à beaucoup de choses, seulement le temps de vous dire, M. le ministre, que je vous invite de façon officielle à venir, quand bon vous semblera, visiter mon comté, de venir à la rencontre de ces peuples fantastiques, fascinants et méconnus que sont les Inuits et les Cris, sans oublier les Jamésiens, avec lesquels, bon, vous avez peut-être plus d'affinités. Mais là-dessus je peux vous dire que l'expérience sera, pour vous, enrichissante et puis gratifiante, j'en suis convaincu. Merci.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci beaucoup, M. le député d'Ungava. On va passer du côté des députés indépendants. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, la parole est à vous pour une période de six minutes.

Mme Massé : Six minutes. Merci, Mme la Présidente. Bonsoir, tout le monde. M. le ministre, vous savez comme moi que l'UNESCO a recommandé, il y a déjà plusieurs années, que l'éducation populaire soit au centre de toute politique d'éducation aux adultes. C'est votre responsabilité, et, en ce sens, quand je vous entends dire que la CSDM a décidé de mettre fin aux baux, c'est plutôt malhonnête, considérant que les compressions successives des gouvernements qui se sont suivis ont amené la CSDM à ne pas avoir le choix de soutenir l'engagement qu'elle avait depuis 40 ans auprès des gens en éducation populaire.

Ceci étant dit, je vous ai entendu dire que, le 1er juin, les gens peuvent respirer, hein, une espèce de respirateur artificiel pour la prochaine année, ils ne seront pas dehors. Bien. Alors, moi, je veux m'assurer si, dans le budget actuel, on trouve le 350 000 \$ nécessaire à la mission — dans votre budget, je ne parle pas d'immobilisation — et le 450 000 \$ au niveau de l'énergie et entretien nécessaire pour que cette année-là puisse se réaliser.

• (20 h 50) •

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci. M. le ministre.

M. Blais : Alors, je ne parlerai pas de chiffres ici, je ne négocierai pas non plus, là, des hauteurs de chiffres. Ce qui est important, là, c'est que le mandat, là, de ces organisations puisse se réaliser cette année dans les meilleures conditions possible. Et je réitère, je réitère... ce n'est même pas une accusation, je réitère que la CSDM a mis fin aux baux, hein, et il y a un enjeu, vous le savez, là, par rapport à la CSDM. En ce moment, c'est le défi d'une vie, hein, de relever, du point de vue administratif, cette organisation-là pour réaliser, comme les autres commissions scolaires l'on fait, là, ces dernières années, des efforts budgétaires qui sont nécessaires. Donc, je ne veux pas les accuser ou remettre en question leurs choix, mais ça a été quand même leur décision, là, de mettre fin à ces baux.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Je ne veux pas parler de chiffres, mais on parle de crédits, Mme la Présidente, c'est normal que je demande des chiffres, il me semble. Et on le sait, c'est reconnu, on parle de 800 000 \$ nécessaires. Alors, on peut bien me dire : Oui, ils vont rester là pendant un an. Et on le sait très bien que, dans le bail, la proposition du bail, il n'y a pas le montant de 800 000 \$. La CSDM n'acceptera pas de signer le bail, et les groupes se retrouvent dans la rue.

Et j'ai une autre question, je vais lui poser tout de suite parce que cinq minutes, c'est tellement court : Est-ce que, dans le fond, prolonger d'un an, c'est la seule solution sur la table actuellement puisque, je vous en informe encore une fois, M. le ministre, leur financement n'est pas exclusivement du ministère de l'Éducation, qu'il est entendu, il y a des ententes fédérales qui sont sur trois ans, Centraide Montréal finance sur trois ans, et, s'il n'y a qu'une entente d'un an, on fragilise encore plus ces organisations-là? J'aimerais vous entendre là-dessus aussi, s'il vous plaît.

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, peut-être rappeler à ma collègue, là, qu'ici on discute des crédits de l'année, là, qui s'est écoulée, là, pas des crédits à venir. On recherche une solution durable, on recherche une solution qui est soutenable, et le mot «soutenable» est assez important, là, pour les organisations tout d'abord. Et donc, cette solution, nous allons peut-être la trouver dans deux mois, nous allons peut-être la trouver dans six mois. Mais je prends le temps de m'asseoir avec eux, c'est pour ça qu'on veut mettre sur pied un comité, là, le ministère, avec les organisations, là, pour regarder quels sont leurs besoins, et je suis très conscient des besoins donc que vous avez évoqués, etc., les frais qu'ils n'avaient pas, disons, à payer avec l'ancienne entente de la CSDM. Je suis très conscient de ça, j'ai même une bonne idée des montants, etc. Mais, avant de, disons, faire une déclaration, là, ici, ça ne serait pas opportun, je veux quand même les rencontrer et en discuter avec eux. Mais je peux vous assurer, hein, que leur survie, là, est garantie pour la prochaine année. La prochaine année, ce n'est pas vraiment une inquiétude, là, pour moi.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Oui, merci. Heureuse d'apprendre le comité bipartisme, donc, avec les centres, je pense que, pour les centres, c'est essentiel. Mais c'est sûr, M. le ministre, qu'ils sont inquiets, parce que depuis déjà deux mois, depuis que vous êtes en poste, ils cherchent à vous rejoindre, c'est difficile. Alors, comment ils peuvent espérer réellement compter sur votre... en fait, que vous allez les mettre comme acteurs privilégiés de votre réflexion de la prochaine année?

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : À vrai dire, j'ai pas mal d'acteurs privilégiés, hein, pour la prochaine année. On a des obligations, là, on va les respecter. Il y a eu des discussions entre les membres de mon équipe et ces organisations, et puis il y a eu aussi des discussions entre le ministère et eux. On les finance déjà à travers le PACTE si je me souviens bien. J'ai les sommes ici, là, c'est des sommes, quand même, qui ne sont pas négligeables quand on regarde l'enveloppe totale du PACTE. Donc, hein, je maintiens mon engagement, là, cette année, là, à examiner avec eux les différentes solutions, hein, qui sont possibles pour trouver une avenue qui est viable à long terme.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, il vous reste 43 secondes.

Mme Massé : Bien, écoutez, moi, je pense que je remets à votre oreille qu'ils ont des subventions, actuellement, qui sont précarisées, que ce soit la SPLI en matière de lutte à l'itinérance, que ce soit Centraide en matière d'aider les gens qui aident les gens qui aident les gens et surtout, M. le ministre, en matière d'éducation. Je pense que j'entends, j'entends tout ce que mes collègues et vous-même amenez, cette relation entre emploi et éducation. Quand vous me parlez du 1 %, c'est fou, moi, je ne pense pas au même 1 %. Je pense au 1 % qu'on ne veut jamais aller chercher l'argent nécessaire pour dégager les marges de manoeuvre pour soutenir toutes les formes d'éducation parce qu'il y a quelque chose qui est central en éducation populaire autonome...

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, Mme la députée.

Mme Massé : ...c'est qu'on n'apprend pas tous de la même façon.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci beaucoup, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques. On va passer du côté de l'opposition officielle. Alors, je cède la parole au député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. J'aimerais rappeler au ministre, sur le dossier des centres d'éducation populaire, qu'il y a quand même eu... bien, il y a déjà un comité qui a quand même été créé par votre prédécesseur et il y a déjà eu plusieurs comités, par le passé, qui ont été créés, tant par notre gouvernement que par... je ne peux pas dire «votre ancien gouvernement», parce que vous n'étiez pas là, mais l'ancien gouvernement de votre formation politique. Donc, je peux comprendre qu'on étudie, je peux comprendre qu'on jase, je peux comprendre qu'on écoute, mais, à un moment donné, ça serait le temps d'agir. Et le 31 mai arrive à grands pas, et je comprends l'incertitude et l'inquiétude des groupes... des gens qui y travaillent, des bénévoles, des participants qui méritent d'avoir des réponses claires.

Le 31 mai, là, c'est pratiquement dans un mois, là. Donc, pour eux, là... ils sont très inquiets. Donc, ma collègue d'Hochelaga-Maisonneuve vous questionne beaucoup, ma collègue de Sainte-Marie—Saint-Jacques aussi. Je n'ai toujours pas de certitude, je n'ai toujours pas de réponse. Je ne pense pas que ma collègue de Sainte-Marie—Saint-Jacques a eu plus de réponses non plus. Je suis un peu inquiet pour la rencontre d'après les crédits avec les groupes. Est-ce que vous allez leur donner des réponses à eux? Je peux comprendre que vous êtes gêné de nous en donner à nous, mais est-ce qu'à eux... ils vont avoir des réponses à la sortie de cette rencontre-là?

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Moi, je pensais avoir donné des réponses, mais... hein? Donc, j'ai la certitude, hein, que les activités vont continuer le 1er juin. Il me semble que je l'ai dit, je l'ai redit. Ensuite, on m'a demandé des questions plus pointues. Quel est le niveau de financement? Allez-vous financer ceci ou cela, etc.? Et là-dessus j'ai montré une réserve, je pense une réserve sage, là, sur ces questions-là, je veux discuter avec eux. Bon, je suis aussi en discussion avec la CSDM sur le sujet, mais j'ai la certitude, hein, il me semble, ça ne peut pas être plus clair, que leurs activités vont pouvoir se continuer au cours de l'année prochaine. Il n'y a aucun problème là-dessus.

Il faut comprendre, je le répète, quand même que la CSDM, hein, en se retirant, m'a dit : Bien, voilà, voilà le cadeau, là, et trouvez une solution, nous, on ne veut plus faire partie de cette solution-là. Alors, je comprends très bien, j'ai rencontré la CSDM, ils m'ont expliqué les raisons pour lesquelles, là, ils voulaient aller vers d'autres voies. Je comprends très bien la situation, et maintenant c'est à nous, hein, ce n'est plus à la CSDM, c'est à nous de trouver la meilleure solution, là, et avec les centres. Mais je n'ai pas d'inquiétude pour l'année qui vient, on a la capacité financière, surtout la volonté, là, de trouver une solution, là, pour faire en sorte que tout le monde puisse continuer à travailler le 1er juin prochain et au-delà.

La Présidente (Mme Rotiroti) : ...M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : On peut s'inquiéter sur dans quelles conditions les centres d'éducation populaire vont pouvoir continuer à offrir leurs services après le 1er juin. C'est beau de dire qu'ils vont continuer à s'occuper, mais, s'il y a moins d'intervenants, moins de participants qui peuvent participer aux activités ou aux formations, bien, ça fait en sorte que, oui, bien, on va continuer à avoir des services, mais est-ce qu'on va pouvoir recevoir autant de participants? Est-ce qu'il va avoir autant de services? Est-ce qu'il va avoir une diversité des offres de formation et des ateliers qui vont pouvoir se faire? Donc, c'est toutes les questions qu'on peut se poser, d'autant plus que, quand on regarde...

Je comprends que le ministre n'aime pas qu'on parle des crédits qui s'en viennent, c'est juste que, tantôt, on va nous demander de voter sur les crédits qui s'en viennent, sur l'année 2015-2016. Mais je peux quand même regarder les chiffres. Les chiffres, des fois, sont têtus. Dans le soutien des partenaires en éducation, pour les crédits 2014-2015, on avait 40 185 000 \$, et, pour 2015-2016, on parle de 34 685 000 \$. Donc, c'est pratiquement une compression de 6 millions de dollars. J'entends le ministre qui nous dit : Ah! le 1er juin, il n'y a pas de problème, ils vont continuer.

En même temps, la commission scolaire, depuis 40 ans, hein, prend de son argent pour financer les centres d'éducation populaire. Quand, comme ma collègue l'a dit si bien, de Sainte-Marie—Saint-Jacques, l'éducation populaire, c'est de l'éducation. L'éducation, jusqu'à preuve du contraire, c'est une juridiction du gouvernement du Québec. Le gouvernement du Québec a une responsabilité. Je comprends que le ministre vient d'arriver en poste, mais je comprends aussi que le gouvernement du Québec a une responsabilité dans l'éducation populaire, qui est souvent... et l'éducation des adultes, plus globalement, est souvent le parent pauvre du ministère de l'Éducation. Je comprends qu'on parle beaucoup de formation professionnelle — je suis porte-parole de la formation professionnelle aussi — on parle beaucoup d'éducation primaire, secondaire, on parle beaucoup d'enseignement supérieur maintenant que le ministère est revenu avec l'enseignement supérieur, mais il ne faut surtout pas oublier l'éducation des adultes, l'alphabétisation, l'éducation populaire, parce qu'ils font un travail extraordinaire, oui, pour amener des gens en emploi, mais aussi pour la valorisation des personnes, pour l'estime d'eux, pour faire en sorte que tous puissent avoir leurs chances dans la vie. Puis je crois que le ministre doit être sensible à cette question.

L'année passée, j'ai eu à lui poser des questions pour emploi, et on avait échangé un peu, mais j'aimerais que le ministre ait cette sensibilité pour ces centres d'éducation populaire qui font un travail reconnu par tous, là, même l'UQAM, là, hein? Et même le ministre le dit, qu'il avait étudié à l'UQAM puis qu'il était fier de l'UQAM. Bon, bien, l'UQAM a fait une très belle étude sur les centres d'éducation populaire. Donc, ma question : Qui sera coupé dans les 6 millions dans les partenaires en éducation?

• (21 heures) •

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Si je comprends bien, là, donc, il n'y a pas de coupure dans le PACTE comme tel, là. Donc, les coupures, ça a été fait l'an...

Une voix : ...

M. Blais : Donc, c'est une enveloppe qui a été amputée l'an dernier et qui n'est pas... disons que cette coupure-là n'est pas reconduite pour l'année qui vient.

Sur la question, là... Vous nous avez fait un plaidoyer, puis disons que j'y adhère, là, votre... le plaidoyer que vous avez fait par rapport à l'éducation populaire, disons que ce n'est pas à nous qu'il faut le faire, là, hein? Donc, la CSDM a abandonné cette mission-là. Donc, ce n'est pas à nous qu'il faut faire ce discours-là, hein? Elle l'a abandonné, et nous, on le reprend. On recueille la situation puis on va trouver une solution, là, pour les centres d'éducation populaire. Il faut bien comprendre, là, qu'on ne s'est pas désistés, là, hein? Au contraire, on prend le problème, on l'accueille puis on essaie de trouver une solution.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Bon, le ministre nous dit : Ce n'est pas à lui que nous devons faire ce plaidoyer. Bon. Je me questionne... ce qu'on fait ici, à l'Assemblée nationale, là... On est quand même des députés élus par nos populations respectives, ma collègue d'Hochelaga-Maisonneuve, ma collègue de Sainte-Marie—Saint-Jacques, mes autres collègues députés de l'île de Montréal, qui ont des centres d'éducation populaire. J'aimerais avoir la chance d'avoir un centre d'éducation populaire dans ma circonscription parce qu'ils répondent à des besoins criants de nos populations.

En même temps, l'éducation relève du gouvernement du Québec. Les centres d'éducation populaire ont une mission aussi, hein, on le dit, communautaire. Les groupes communautaires... Le ministre était tout récemment ministre de l'Emploi et Solidarité sociale, il doit quand même connaître l'importance des groupes communautaires, la force que ces centres occupent dans l'éducation. Le ministre ne peut pas transférer la responsabilité sur la commission scolaire de Montréal ad vitam aeternam. Il est le ministre de l'Éducation, c'est lui qui est responsable de l'éducation au Québec. Il doit prendre ses responsabilités, et j'invite le ministre à faire plus de précision dans sa volonté. Il a la responsabilité d'avoir un leadership en matière d'éducation des adultes puis en matière d'éducation populaire, et je l'invite à nous le démontrer ce soir qu'il est vraiment le leader en matière d'éducation au Québec et ne pas toujours tout lancer la responsabilité et la faute aux commissions scolaires. C'est lui le ministre.

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Oui, oui. Donc, je suis d'accord avec la dernière affirmation, mais plusieurs éléments de l'affirmation aussi, là. Donc, je prends mes responsabilités, là. Donc, la CSDM nous a annoncé qu'elle se désistait, elle mettait fin aux baux. Et voilà, il fallait trouver... on nous a demandé de trouver une solution. On change, disons, le paradigme, on change la façon dont était organisée l'offre jusqu'ici. Je pense que... à ma connaissance, la CSDM était impliquée depuis, à mon avis, plus de 20 ans, 25 ans dans la formule. Mais moi, je prends mes responsabilités parce que je considère l'éducation populaire, à mon avis, aussi importante que vous. Il faut trouver une formule, cependant, une formule qui convient, là, à tout le monde et qui nous permet d'avoir une certaine viabilité, là, par rapport à la structure de financement précédente.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier : Alors, Mme la Présidente, je vais me permettre de préciser certaines informations au ministre, là, qui semble faire, à mon avis, un raccourci un peu simple en disant que la CSDM a informé... La CSDM a subi des coupures importantes de la part du gouvernement du Québec. Elle doit recentrer et c'est à la demande du ministre et du gouvernement de recentrer son activité. Depuis 25 ans, on lui a demandé de rentabiliser ses bâtiments qui sont excédentaires. C'est ce qu'elle a fait justement en les offrant à des groupes communautaires qui viennent donner des services d'éducation population à des populations montréalaises.

Ça, c'est ce que font les centres tous les jours, et ça, c'était justement en lien avec le fait d'avoir des bâtiments excédentaires il y a 25 ans. Mais actuellement, dans ces bâtiments-là pour lesquels la CSDM n'a jamais mis de l'argent en tant que tel de rénovation parce qu'elle n'a jamais eu l'argent, eh bien, s'est présentée l'opportunité d'aller chercher de l'argent au fédéral. Mais malheureusement les organismes ne pouvaient pas aller chercher l'argent au fédéral, malgré des programmes de subvention disponibles, parce qu'ils n'ont pas de baux à long terme. Et c'est là que, lorsque la CSDM a demandé au gouvernement la possibilité de signer un bail à long terme, le gouvernement, votre gouvernement, a refusé. Alors là, on est dans une situation où on ne peut pas dire à la CSDM : Vous vous désengagez, puisque si on veut rénover les bâtiments avec les fonds fédéraux qui sont disponibles et qui étaient disponibles à aller jusqu'à il y a quelques années, eh bien, imaginez-vous donc que ça prend justement des baux long terme ou tout simplement ce qui était l'autre alternative, qui était justement d'aller vers une... de céder les bâtiments aux organismes. Alors, c'est dans cette dynamique-là, là, qu'on a démarré ces discussions-là.

Alors, aujourd'hui, venir dire que c'est de la faute de la CSDM, qui se désengage, je trouve ça un peu... c'est un raccourci un peu facile. Le gouvernement a coupé de l'argent à la CSDM, la CSDM a des bâtiments excédentaires dans lesquels elle a des organismes communautaires qui sont là depuis 25 ans et pour lesquels elle maintient les dépenses et qu'elle a assuré, justement, que l'on puisse avoir de l'éducation populaire à Montréal. Alors, je pense qu'il faut se mettre dans une dynamique de dire : Qu'est-ce qu'on fait pour sauver l'éducation populaire à Montréal? Je pense, c'est là-dedans qu'il faut se mettre. Des comités de travail, on en a eus depuis des années là-dessus. On les a tous vus. On a même fait la démonstration, lors d'une réunion au pavillon d'éducation populaire, à votre prédécesseur, M. Bolduc, comme de quoi que toutes les données sont sur la table. M. Thibault, votre sous-ministre, a toutes les données qu'il faut et il est prêt à faire la démonstration des besoins. Votre prédécesseur nous a dit : J'ai besoin d'une permission du Conseil du trésor. Alors, ce que je vous demande, ce soir : Est-ce que vous avez eu l'argent du Conseil du trésor?

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve. M. le ministre.

M. Blais : Donc, c'est vrai que je... Moi, je ne veux pas faire un test de culpabilité puis faire un procès, là, parce que ça pourrait être un long exercice. Je le répète, la CSDM s'est désengagée, hein? Ça, c'est clair. Et maintenant moi, je m'engage, hein, donc... Alors, maintenant, on est à la recherche d'une solution. Vous avez dit tout à l'heure : Il faut trouver une formule pour pérenniser suffisamment les centres d'éducation populaire pour qu'ils puissent aller chercher des subventions qui ne sont pas accessibles.

Alors, c'est un des éléments qui est à l'ordre du jour dont je voulais parler aujourd'hui. À quel genre de subvention ils pensent? Quelle est la probabilité que ces subventions-là soient accessibles? Est-ce que ces subventions-là pourraient régler en partie, complètement, l'un des problèmes de financement? Puis ensuite on verra, là, comment on peut les aider à accéder ou pas à ces subventions-là, si on peut les aider. Mais avant tout, là, hein, il faut trouver une solution, hein, qui nous permette de traverser l'année qui vient et, si possible, identifier les solutions, là, à plus long terme.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. Alors, est-ce que... M. le député de Saint-Jean, il vous reste 1 min 23 s.

• (21 h 10) •

M. Turcotte : Merci, Mme la Présidente. J'espère que les groupes... les centres d'éducation populaire auront des réponses à leurs questions et à ce qu'ils vivent au quotidien parce qu'il leur reste un mois. Et j'espère qu'ils n'auront pas fait ce chemin pour rien. Je suis content d'avoir les crédits maintenant parce que peut-être qu'ils n'auraient pas eu de rencontre sans les crédits. Mais des fois, les crédits, ça donne des avantages.

J'aimerais cependant, en terminant, M. le ministre, vous rappeler toute l'importance du renouvellement de la politique d'éducation des adultes et de formation continue parce que ça inclut, oui, l'emploi, mais ça inclut, comme je vous ai dit, tout ce qu'on voit et que nous parlons depuis le début : l'éducation populaire, l'éducation des adultes incluant l'alphabetisation, avoir une vision globale entre le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour que les ministères puissent se parler, parce qu'il y a de la formation, dans les deux ministères, qui sont offertes.

Donc, je comprends que vous arrivez comme ministre, mais beaucoup de ministres... Moi, j'ai fait les crédits sur le même sujet en 2010, je posais les mêmes questions. On est en 2015, ça fait cinq ans, puis je sais qu'avant moi on en a parlé beaucoup. J'aimerais ça que l'année prochaine, aux crédits, on puisse commencer à jaser des actions concrètes de cette politique.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le député de Saint-Jean. Merci beaucoup. Alors, on va passer au dernier bloc du côté du gouvernement. Alors, M. le député de Papineau, la parole est à vous.

M. Iracà : Oui. Merci, Mme la Présidente. En débutant, moi, je tiens à dire quelque chose : pour avoir travaillé dans le domaine de l'éducation plusieurs années, nous avons, au Québec... parce qu'après avoir entendu les échanges, là,

je pense que c'est important de rappeler à nos auditeurs, aux Québécois et Québécoises qui nous écoutent, ce soir ou en rediffusion, qu'au Québec nous avons un des meilleurs systèmes d'éducation au monde. Il faut se le dire, là, et à toutes les tribunes qu'on est capables de faire, il faut le dire, il faut le mentionner.

J'ai eu la chance de participer dans un colloque d'enseignants, il n'y a pas si longtemps, là, il y a quelques semaines, en Alberta, et où on réunissait les 30 pays les plus performants au monde. Bien sûr, nous y étions. Nous y étions, puis je dois vous dire, pour avoir eu la chance de représenter le Québec à ce colloque, plusieurs pays, que ce soit la Suède, l'Allemagne, même le Japon, plusieurs... et d'autres provinces du Canada, m'ont posé plusieurs questions. Puis j'avais une équipe... on est une équipe restreinte, là, quand on y est allés, mais avec quand même des gens qui m'accompagnaient, qui... où on pouvait répondre aux questions et leur dire pourquoi nous avons un bon système d'éducation et un des meilleurs systèmes d'éducation au monde. On a qu'à le voir dans les taux de réussite en mathématiques, en sciences. Chaque année, on ressort parmi les meilleurs au monde. Alors, il faut être capable de se le dire, ça. Il faut être capable de dire : O.K., sur quelle base on part, quand on veut faire des changements, des modifications, quand on se questionne sur les organismes communautaires. Puis il faut le faire, là. Ça ne veut pas dire, parce qu'on est le meilleur au monde, qu'on n'a plus rien à faire, qu'on n'a pas d'autres pistes de solution à explorer.

Mais je pense que l'éducation au Québec, c'est pour ça que ça fonctionne. Une des clés, c'est qu'on a une approche systémique. Il n'y a pas de sauveur, nous, au Parti libéral, là. Il n'y a pas personne qui va arriver en claquant des doigts, régler tous les problèmes. Ça n'existe pas chez nous, ça. C'est une approche systémique. On travaille avec le monde, on travaille avec les directeurs d'école, les commissions scolaires, les structures qui sont en place, on travaille avec les parents, on travaille avec les professionnels, on travaille avec les enfants, on travaille avec les organismes communautaires. Et c'est pour ça que parfois on est mieux de prendre un pas de recul, on est mieux de prendre un peu notre temps avant de prendre une décision précipitée et consulter cet ensemble-là. Alors, c'est pour ça que c'est une approche systémique — je reviens à cette approche-là — qui fait en sorte que ça fonctionne, l'éducation, au Québec. Il y a de beaux succès. Il y a même des enseignants qui deviennent députés. Imaginez-vous. Alors, quel modèle que ça donne à nos jeunes! C'est fantastique!

M. Roberge : Peut-être pompier.

M. Iracà : Alors, il y a des gens dévoués qui travaillent, je le dis et le redis, qui travaillent dans nos écoles, dans nos commissions scolaires, qui travaillent très, très fort, jour après jour. C'est pour ça qu'on a un bon système d'éducation au Québec. Ce n'est pas par des formules magiques ou quelqu'un, là, qui s'inventerait leader du jour au lendemain, en disant : Je vais tout régler les problèmes d'éducation au Québec, là. Ce n'est pas une formule comme ça qui fonctionne chez nous, au Québec, là. C'est une formule où on travaille avec plusieurs groupes, plusieurs personnes, plusieurs organismes, qui fait en sorte qu'on a du succès. J'espère qu'on ne dérogera pas de cette approche systémique là, qui fait en sorte qu'on travaille tout le monde ensemble.

Mais moi, j'ai un sujet qui me préoccupe, c'est les Programmes d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, le PACTE. On en a parlé un peu, dans chacune de nos régions et dans chacun de nos comtés, nous pouvons compter sur les groupes communautaires. Ces derniers sont implantés dans nos milieux depuis des dizaines d'années, interviennent dans un vaste éventail d'activités. Le fait qu'ils soient enracinés dans nos communautés et qu'ils poursuivent une mission sociale qui leur est propre favorise grandement la transformation sociale du Québec. Puis j'ai eu la chance de visiter, Mme la Présidente — je le faisais avant, mais beaucoup plus depuis mon élection, en 2012 — plusieurs groupes communautaires, plusieurs centres communautaires qui travaillent en lien avec l'éducation. Encore là, parallèlement à ce qui se passe dans les écoles, ce sont des groupes qui travaillent excessivement fort. Il y a des gens aussi qui donnent de leur temps, en termes de bénévolat, dans les conseils d'administration de ces centres-là, il faut le mentionner. Ce sont des gens qui donnent beaucoup, beaucoup de temps pour la réussite des gens plus défavorisés dans différents quartiers, que ce soit dans les milieux ruraux ou dans les milieux urbains.

Moi, je considère que les organismes communautaires, ce sont nos yeux et nos oreilles sur le terrain. Je travaille, étroitement d'ailleurs, avec plusieurs centres communautaires à titre de député. Il y en a un dans mon comté, qui se nomme le Centre Alpha Papineau. D'ailleurs, je les salue, tous les gens qui sont sur le conseil d'administration. C'est un centre qui donne des services, c'est un organisme communautaire, évidemment, sans but lucratif, pour les personnes de mon comté, qui offre des ateliers d'alphabétisation, où les gens apprennent à lire, à écrire, à compter avec... pendant plusieurs activités de la vie quotidienne. Alors, on intègre des activités de la vie quotidienne pour que ces gens-là puissent apprendre dans un environnement non traditionnel, qui ne ressemble pas du tout à ce qui se passe à l'école, mais qui ressemble à ce qui se passe sur le terrain, dans la vie quotidienne de tous les jours, parce qu'eux, bien, ils sont plus à l'aise d'apprendre de cette façon-là, donc en faisant la cuisine, en apprenant à coudre, à tricoter, en travaillant le bois, lors d'activités physiques, artisanales, grâce à des programmes d'ateliers d'éducation populaire. Alors, en faisant ça, bien, ils apprennent à lire, à compter, à écrire, et, si vous allez sur le site Internet d'Alpha Papineau, il y a même des témoignages, dont une personne qui dit : J'aime mes professeurs, Chantal et Annie. Je me fais des amis au Centre Alpha Papineau.

Outre le fait, dans l'éducation, de dire : On va apprendre le contenu, la matière, écrire, lire et compter, on sort les jeunes qui sont peut-être un peu exclus, de l'isolement social, et ça, c'est extrêmement important, parce qu'il y a des jeunes qui abandonnent l'école et qui, par le fait même, se sentent isolés, se sentent rejetés et se sentent surtout incapables de réussir et d'apprendre la base, de lire, de compter et d'écrire, et c'est par des centres comme ça, qui font en sorte que les jeunes puissent s'accrocher et croire en eux, croire en leur potentiel, et ça permet aussi à ces centres-là d'inculquer la valeur du travail relié à l'éducation. Et puis c'est un organisme, là, qui est financé par le CLE et par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

En bref, les organismes communautaires apportent une contribution extrêmement importante à société québécoise, par leur approche globale, novatrice... créative — excusez-moi, il est rendu tard, Mme la Présidente — et alternative, de par leur action basée sur des valeurs telles que le respect, la liberté, la solidarité et l'égalité. Ils rejoignent tous les types de citoyens, de zéro à 100 ans. Avec leurs nombreuses années d'expérience, ils ont su développer des analyses et des pratiques basées sur les besoins des gens de leur communauté.

• (21 h 20) •

Historiquement, le gouvernement du Québec a toujours placé les organismes communautaires au centre des pratiques sociales québécoises et reconnaît leur rôle dans le développement social et économique du Québec, tout en maintenant leur autonomie et leur pouvoir d'initiative. Le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, PACTE, existe d'ailleurs depuis 2001. C'est un programme de soutien financier spécifiquement destiné aux organismes d'action autonome, comme je mentionnais tantôt, autant dans le milieu urbain que rural, avec de petites sommes. Je vous dis, Mme la Présidente, ces organismes-là peuvent faire toute une différence sur le terrain avec... Tantôt, je parlais de nos jeunes, mais effectivement il y a des moins jeunes qui y vont, hein? Il n'y a pas d'âge pour apprendre à lire ni à écrire.

Et je reviens à cette approche systémique, là, qui fait en sorte que l'éducation fonctionne au Québec. C'est qu'il y a des organismes comme Alpha Papineau, que j'ai mentionné, qui donnent du service. Il y a des écoles qui donnent le service. Il y a des liens aussi, des ponts qui se font entre les écoles et ces organismes communautaires là qui travaillent pour nos jeunes pour qu'ils puissent avoir une éducation appropriée. Avec les parents, souvent, il y a des rencontres qui se font, oui, avec les écoles, de manière plus officielle, avec les directeurs d'école, avec les enseignants, mais il y a aussi des rencontres qui se font par l'entremise de ces organismes communautaires qui font une différence avec l'école. Donc, c'est un travail d'équipe, un travail d'ensemble qui fait en sorte que nos jeunes au Québec réussissent. Ensemble, on va plus loin.

Alors, ma question pour le ministre : J'aimerais connaître votre position quant au PACTE et les ressources financières qui y sont rattachées. Si vous pouviez également nous préciser les organismes admissibles au programme, j'en serais, M. le ministre, très reconnaissant.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le député de Papineau. Alors, M. le ministre, vous disposez de huit minutes pour votre réponse.

M. Blais : Très bien. Peut-être quelques chiffres. Donc, en 2014-2015, là, le budget total du PACTE était de 18,3 millions de dollars. Essentiellement, c'est un financement à la mission globale, c'est-à-dire ça le distingue d'autres formes de financement, là, basées sur des projets. Dans le PACTE, il y a très peu d'argent qui vont vers des projets, à peine 0,8 million de dollars. La moyenne des subventions à la mission globale était, en 2014-2015, de 94 737 \$, et on a financé 129 organismes — c'est ça, je pense, qui va vous intéresser — 129 organismes, dont le plus gros en alphabétisation populaire, 31 organismes pour la lutte au décrochage scolaire, sept... et surtout pour le raccrochage scolaire, donc les écoles de la rue, et 16 en formation continue. Donc, ça nous fait à peu près, si je ne me trompe pas, 184 organismes qui ont été financés en 2014-2015 par le PACTE, pour une somme, là, d'à peu près... cette partie-là du moins, 17 501 000 \$.

Les besoins... en tout cas, les demandes de financement additionnelles sont importantes, là, il faut le reconnaître, là. En 2014-2015, les demandes étaient autour de 31, 32 millions de dollars, donc on n'a pas pu répondre à toutes les demandes.

Donc, il y a un enjeu, bien sûr, de consolidation du réseau. Je pense, c'est un enjeu assez important, mais c'est aussi un enjeu de voir exactement comment le réseau, là, se représente ou est représenté, là, géographiquement. J'en ai parlé un peu tout à l'heure. Donc, il y a une assez bonne diversité, même si l'alphabétisation demeure quand même, là, l'élément clé, là, du PACTE et des organismes, là, qui y participent.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le ministre. M. le député de Papineau.

M. Iracà : Alors, si je comprends bien, Mme la Présidente, là, il y aura toute une... quand même, une analyse pour vérifier les ententes, là, en lien avec ce qui se donne sur le terrain pour s'assurer que ça soit équitable sur l'ensemble du territoire, en fonction également... en prenant pour acquis ce qui s'est fait dans le passé, mais où on pourrait s'en aller vers le futur en lien avec ces organismes-là des différentes régions du Québec.

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le ministre.

M. Blais : Oui. Bien, c'est sûr que c'est une préoccupation, hein, donc il ne faut pas... ça ne veut pas dire qu'il faut... Il y a toute une expertise qui a été développée, là, hein? Je suis toujours prudent là-dessus, je veux être respectueux des expertises qui ont été développées avec le temps, là, notamment à Montréal, parce qu'une bonne partie, disons, de l'alphabétisation, des centres d'éducation populaire, ça a commencé à Montréal et ensuite ça s'est développé en région. Donc, il y a une préoccupation de tenir compte de cette expertise-là, mais les demandes étant ce qu'elles sont, on va aussi regarder comment on pourrait mieux répondre aux besoins, là, pour ceux qui sont arrivés plus tard, mais dans des endroits où les besoins sont quand même aussi importants, aussi grands.

La Présidente (Mme Rotiroti) : M. le député de Papineau, oui, il reste quatre minutes. Allez-y.

M. Iracà : Bon, si je comprends bien, Mme la Présidente, là, c'est quand même... ce que je comprends du ministre, c'est qu'il se préoccupe beaucoup des organismes communautaires. Et il se dégage de ça une préoccupation certaine

pour faire en sorte qu'on s'assure que ces organismes-là puissent toujours continuer à livrer un service, là, en lien avec l'éducation, qui sera bénéfique pour nos jeunes. Alors, en sachant, Mme la présidente... présidente, présidence... Il est tard, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Rotiroti) : En effet, mais c'est Mme la Présidente.

M. Iracà : On va s'en sortir. On va s'en sortir.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Il reste trois minutes.

M. Iracà : Trois minutes. Alors, tout ça pour dire que la réponse du ministre me satisfait. Et, avec le peu de temps qu'il reste, je laisserais au ministre, s'il veut faire un mot de conclusion, là, avec ce bloc-là au niveau de la formation professionnelle, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci, M. le député de Papineau. Alors, M. le ministre.

M. Blais : Peut-être l'un des éléments dont on a peu discuté ce soir, là, puis qui mérite d'être pris en considération, dont il faut se rappeler, c'est qu'il y a des représentations très fortes, de la part notamment du milieu syndical, pour l'enjeu de la formation continue, hein, c'est-à-dire... quand on pense à des secteurs d'activité économique où il y a peut-être des travailleurs peut-être un peu moins qualifiés, etc., même dans le secteur public, par exemple, dans les hôpitaux, dont des travailleurs plus manuels, il y a des représentations — je pensais, je rencontrais la CSN la semaine dernière — très fortes pour qu'on maintienne le financement de la formation continue pour ces employés-là qui en ont vraiment besoin, c'est-à-dire qu'il y a des personnes qui ont pu accéder à un emploi, disons, manuel, et qui voudraient peut-être poursuivre, qui ont des problèmes sérieux en alphabétisation.

Et l'enjeu, en tout cas la demande qui nous est faite, là, par le milieu syndical, c'est de permettre, sur les lieux du travail, parce que c'est plus facile, les gens sont là, de permettre des aménagements, des plages, pas nécessairement une réduction, là, du temps de travail, bien, en tout cas, pas au départ de l'initiative, mais permettre des ajustements, des plages pour de la formation, notamment en alphabétisation. Et ça, de plus en plus, là, il y a une demande pour ça et de plus en plus — et je fais attention, là, dans la mesure que je prends — il y a une ouverture de la part des employeurs à faire ces aménagements-là. Les employeurs conçoivent bien que c'est dans leur intérêt. Quand ce n'est pas d'un intérêt social, c'est aussi dans leur intérêt de permettre ça. Donc, ça, je pense que c'est un segment de la formation continue qui est lié à l'alphabétisation, qui n'est peut-être pas suffisamment connu, mais pour lequel, là, il y a quand même du financement.

Puis ce qu'on me demandait, bien sûr, la représentation qui m'a été faite par la CSN la semaine dernière, c'était de s'assurer que le financement pour ça allait être maintenu, compte tenu que les ouvertures sont peut-être plus grandes que par le passé pour les employeurs.

Je vais terminer — je pense qu'il me reste encore un peu...

• (21 h 30) •

La Présidente (Mme Rotiroti) : Oui, 25 secondes.

M. Blais : ...25 secondes — en vous disant, bon, que l'un des enjeux les plus importants — c'est sûr que la formation professionnelle, on a commencé par ça aujourd'hui — c'est l'enjeu de l'adéquation entre la formation et emploi, pour des raisons économiques évidentes, c'est-à-dire, si vous avez une démographie comme la nôtre, qui est une démographie assez défavorable, plus votre adéquation est bonne, est adaptée, plus l'impact économique va être rapide et positif.

La Présidente (Mme Rotiroti) : Merci beaucoup, M. le ministre. Alors, merci à tous pour votre collaboration.

La commission ajourne ses travaux au mercredi 29 avril 2015, après les affaires courantes, soit vers 11 heures, où elle entreprendra l'étude du volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire du portefeuille Éducation, Enseignement supérieur et de la Recherche. Merci. Bonne soirée à tous.

(Fin de la séance à 21 h 31)